

P R O G R A M M E
ONU-REDD



Appui aux activités nationales de la REDD+: cadre du Programme global 2011-2015 (AAN) Annexe au cinquième Rapport d'étape annuel du fonds du Programme ONU- REDD, Rapport annuel de 2013

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

7-9 juillet 2014

Lima, Pérou

Conformément à la décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Table des matières

1. DEROULEMENT DU PROGRAMME AAN	5
2. BILAN DES ACTIVITES REALISEES AU TITRE DU CADRE DE SUIVI DU AAN.....	6
3. CATEGORIE D'APPUI.....	44
3.1 Appui spécifique aux pays	44
4. INFORMATIONS FINANCIERES	47
4.1 Dépenses au titre de chaque catégorie d'appui	58

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1.	Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au titre du cadre de suivi du AAN pour la période 2013-2014	6
Tableau 2.	Budget et frais du AAN, de novembre 2011 à décembre 2014 en termes de réalisation et de résultats et ventilation par organisme participant des Nations Unies par rapport au cadre de suivi du AAN	48
Tableau 3.	Dépenses de chaque catégorie d'appui et part qu'elles représentent par rapport au total des dépenses du AAN au 31 décembre 2013	60
Figure 1.	Frais correspondant à chaque catégorie d'appui et proportion de chacune d'entre elles par rapport à la totalité des frais au 31 décembre 2013	44
Figure 2.	Montant de l'appui ciblé par pays, approuvé au 31 décembre 2013	46

Liste des sigles et acronymes

AAN	Appui aux activités nationales REDD+
AE	Équations allométriques calculant le volume des arbres, leur biomasse et leur carbone
AJCI	Agence japonaise de coopération internationale
AJTF	Association japonaise des technologies forestières
ALC	Amérique latine et Caraïbes
BeRT	Outil d'identification des avantages et des risques
CBR+	REDD+ à assise communautaire
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CN-REDD	La Coordination Nationale REDD de la République démocratique du Congo
COICA	Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien
COMIFAC	Commission des Forêts d' Afrique Centrale (Forestry Commission of Central Africa)
COONAPIP	Coordination nationale des peuples autochtones du Panama
COP	Conférence des Parties à la CCNUCC
EESS	Évaluation environnementale et sociale stratégique
EESS-FCPF	Évaluation environnementale et sociale stratégique du Fonds de partenariat pour le carbone forestier
EPG	Évaluation participative de la gouvernance
ERC	Évaluation des risques de corruption
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FLEGT	Application de la législation forestière, gouvernance et échanges commerciaux
FPIC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GPCG	Groupe de coordination du Programme global/AAN
GTPN	Groupe de travail sur les programmes nationaux
ISF	Fonctions d'appui international
IT	Technologie de l'information
KM	Gestion des connaissances
KP	Support au partage des connaissances
LEAF	Projet de réduction des émissions dans les forêts d'Asie
LECB	Projet de renforcement des capacités sur les faibles émissions
MoU	Protocole d'accord
MRV	Mesure, rapports (Notification) et vérification
NAFORMA	Projet de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales
NSE	Normes sociales et environnementales
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
PCSE	Principes et critères sociaux et environnementaux
PCSE ONU-	(ensemble des) Principes et des critères sociaux et environnementaux du

REDD	Programme ONU-REDD
PIR	Panel international des ressources
PN	Programme national
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUE IF	Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier
RDC	République démocratique du Congo
REDD	Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts
REL/RL	Niveaux d'émission de référence et niveaux de référence
R-PP	Proposition de préparation à la REDD
SIG	Systèmes d'information géographique
SIG	Système d'information sur les garanties
SNSF	Système national de surveillance des forêts
SPA	Système de partage des avantages
ToR	Mandat
WOCAN	Organisation des femmes pour l'évolution de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles



Ce symbole, affiché dans le Tableau 1, indique que la *Liste des activités et d'informations supplémentaires* – accessible via le lien suivant à [l'espace de travail collaboratif](#) – contient d'autres renseignements.

1. Déroulement du programme AAN

Intitulé du programme : « Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 »

Date d'approbation par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD :	9 août 2011
Date du premier transfert de fonds:	1 ^{er} novembre 2011
Date d'échéance selon le document du Programme :	31 décembre 2015

Partenaires d'exécution:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Organisme participant de l'ONU	Affectation budgétaire approuvée 1 ^{er} novembre 2011 – 31 décembre 2013 ¹ (US\$)	Cumul des dépenses 1 ^{er} novembre 2011 – 31 décembre 2013 ² (US\$)
FAO	14 438 152	13 700 819
PNUD	18 363 073	12 383 709
PNUE	13 219 934	10 611 171
Coûts d'appui indirects (7 %)	3 221 480	2 566 699
Total	49 242 639	39 262 398³

¹ L'affectation budgétaire a été approuvée pour la période considérée, à laquelle viennent s'ajouter 613 695 dollars US, directement versés au PNUE par le gouvernement espagnol au titre de l'AAN. Les informations relatives aux versements du FASM sont disponibles sur le portail GATEWAY du bureau FASM : <http://mptf.undp.org>

² Somme des contributions engagées et des décaissements réalisés entre le 1er novembre 2011 et le 31 décembre 2013.

³ Il faut inclure dans cette somme des dépenses d'un montant de 597 953 dollars US omis des frais du PNUD pour cause de problèmes de cartographie, une omission à laquelle le PNUD a l'intention de remédier lors de la prochaine période considérée. Le solde de 1,29 million de dollars US représente des contributions non comptabilisés comme dépenses à la fin de l'exercice. Ces deux chiffres réunis représentent l'écart perçus dans les dépenses déclarées par le FASM.

2. Bilan des activités réalisées au titre du cadre de suivi du AAN

Le Tableau 1 résume les principales activités réalisées dans le cadre de « *L'appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015* »⁴ (AAN) au titre du *Cadre de suivi pour 2013-2014*⁵.

Le Rapport annuel de 2013 du Programme ONU-REDD fait état des principales réalisations accomplies au titre de chaque résultat du AAN ou de chaque domaine d'activité, en tenant compte des difficultés rencontrées, des mesures d'urgence adoptées, des opportunités et des enjeux stratégiques identifiés.

En ce qui concerne les résultats enregistrés dans les pays au titre du mécanisme d'appui ciblé du AAN, se reporter à la section 2.4.1. du Rapport annuel.


Pour obtenir des renseignements sur les activités n'ayant pas encore abouti à des résultats concrets, veuillez vous reporter à la *Liste des activités et d'informations supplémentaires*, accessible sur l'[Espace de travail collaboratif](#) du Programme ONU-REDD. Ce symbole, affiché dans le Tableau ci-après, indique que la liste contient des renseignements supplémentaires : 

Tableau 1. Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au titre du cadre de suivi du AAN pour la période 2013-2014.

Indicateurs	Seuil de référence	Cible fixée d'ici à 2014
Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi.		
Indicateur du résultat Nombre de pays ONU-REDD disposant de mécanismes institutionnels aux premiers stades d'élaboration pour s'acquitter des fonctions de suivi et de mesure, notification (rapports) et vérification pour la REDD+,	Seuil de référence 12 à 13 pays commencent à définir des méthodes de surveillance globale, et presque tous les pays REDD+ disposent d'un socle de capacités et d'informations à différents niveaux.	Cible À l'horizon 2014, 20 pays bénéficiant d'un appui du Programme ONU-REDD ont terminé les premiers stades d'élaboration des mécanismes institutionnels pour garantir l'exécution des fonctions de surveillance

⁵ Au départ, le projet du cadre de suivi a été élaboré en 2011 et a fait l'objet d'ajustements progressifs traduisant le développement de l'AAN. Dès 2012, [le Cadre de suivi](#) a été davantage élaboré afin de réunir des indicateurs, des seuils de référence, des cibles, des moyens de vérification, ainsi que les risques et les hypothèses sur le plan des *résultats* et des *niveaux de réalisation* dont question dans la présente annexe. Vous pouvez également consulter le document intitulé « *Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 - Révision budgétaire 2013-2014* ». Il a été procédé à d'autres ajustements sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de l'exercice de présentation des rapports (exercice de notification), certains d'entre eux ayant été intégrés au Cadre ici présenté.

dont les institutions dotées des capacités et informations nécessaires pour satisfaire aux exigences de notification de la CCNUCC ayant trait à la REDD+.		et de MRV pour la REDD+, et ont enrichi leur socle de capacités et d'information.
---	--	---

Résultat 1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Sur les 49 pays partenaires du Programme ONU-REDD, 27 (bénéficiant de l'appui des Programmes nationaux, d'un appui ciblé et/ou d'un adossement technique (*backstopping*)) mettent en place des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF), et procèdent à l'heure actuelle au développement d'un ou de plusieurs volets d'un SNSF et à l'instauration de mécanismes institutionnels sur lesquels s'appuyer. Nous avons là sept pays de plus que ne le prévoyait la cible fixée au départ pour la fin 2014. L'accès à quatre documents d'orientation portant sur la surveillance des forêts, à des bases de données d'équations allométriques (EA) calculant le volume des arbres, à plusieurs rapports techniques et à des outils logiciels personnalisés en fonction des besoins des pays favorise la réalisation de ce résultat.

Réalisation 1.1 : Les activités, outils et méthodes pour la MRV et la surveillance sont conçus par le Programme ONU-REDD et diffusés au niveau des pays associés au Programme ONU-REDD.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de méthodes, d'outils, de documents créés par le Programme ONU-REDD à l'appui des pays.</p> <p>b. Nombre de pays associés au Programme ONU-REDD participant en commun à une formation et recevant un appui sur l'utilisation des outils et des méthodes permettant de mettre au point les diverses composantes d'un système de surveillance des forêts (SNSF) et d'un système de mesure, rapports (notification) et vérification (MRV), inventaires des gaz à effet de serre (GES) compris.</p>	<p>a. 1 document, le cadre de SNSF et de MRV, et 1 manuel portant sur les équations allométriques ont été élaborés.</p> <p>b. 13 pays ont pu échanger leurs expériences respectives, en participant en commun à des activités axées sur la mise au point de leurs SNSF et l'application de leur système MRV.</p>	<ul style="list-style-type: none"> À l'horizon 2014, il est prévu que soient élaborés quatre documents/outils visant à mettre au point leurs REL/RL et les diverses composantes du SNSF. À l'horizon 2014, il est prévu que 20 pays associés à l'ONU-REDD échangent leurs expériences respectives, en participant en commun à des activités axées sur les connaissances et les compétences liées aux diverses composantes des systèmes SNSF et MRV.

Réalisation 1.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Élaboration d'une base de données globale et de cinq autres bases de données régionales, mise à jour de trois composants logiciels destinés aux portails électroniques du SNSF et compilation d'une liste de données harmonisée des différentes essences d'arbre au niveau mondial. Viennent s'ajouter la contribution ou la participation à l'élaboration de quatre documents d'orientation portant sur la surveillance des forêts, dont deux émanant du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), sept papiers évalués par des pairs concernant les composants du SNSF et 12 rapports techniques:

- Lancement en juin de [GlobAllomeTree](#), une plateforme électronique, dans le but de faciliter l'accès aux équations allométriques (EA) calculant le volume des arbres, leur biomasse et leur carbone et d'améliorer les évaluations des ressources forestières réalisées par les développeurs de projet, les chercheurs, les scientifiques et les travailleurs forestiers dans le domaine des forêts et du changement climatique. Préparation et exécution de contrôles de qualité des bases de données régionales et infrarégionales des équations allométriques calculant le volume des arbres, notamment pour l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Afrique, l'Asie du Sud et le Pacifique, – chaque base de données étant régulièrement mise à jour avec plus d'équations.
- Mise à niveau des logiciels de portail électronique visant à produire des statistiques et adaptation desdits logiciels en fonction des besoins des pays. Mise au point de matériel de supports pédagogiques sur la personnalisation des portails et sur les recommandations en matière d'évaluation des zones forestières au moyen de

données fournies par Landsat et Rapid-Eye.

- Création d'une liste harmonisée d'essences d'arbre dans le cadre de projets forestiers de la FAO. Signature d'un accord avec la KEW Royal Botanical Garden de Londres en vue d'améliorer davantage cette liste.



Indicateur b :

Sur les 49 pays partenaires du Programme ONU-REDD, 32 pays (soit 67 %) ont bénéficié d'ateliers de formation directe à l'échelle infrarégionale et régionale. Des supports et des outils pédagogiques ont été élaborés pour tous les pays partenaires :

- Renforcement des capacités des SNSF, notamment des systèmes d'inventaires GEF, et enrichissement des connaissances et échange d'expériences sur les SNSF (échange Sud-Sud) sous l'impulsion de deux ateliers régionaux qui se sont tenus dans la région de l'ALC à Quito, en Équateur, du 23 au 26 avril, rassemblant 63 participants de 11 pays, et dans la région Asie-Pacifique, à Bangkok, en Thaïlande, du 15 au 17 octobre, auquel ont participé 80 experts venus de 20 pays, dont 15 étaient des pays partenaires du Programme ONU-REDD. Ces deux ateliers ont été l'occasion de renforcer les liens de coopération et d'utiliser plus efficacement les fonds disponibles avec d'autres partenaires présents aux ateliers, notamment dans le cadre de l'initiative SilvaCarbon d'USAID dans les deux régions considérées et du projet LEAF (Projet de réduction des émissions dans les forêts d'Asie) en Asie.
- Le Bangladesh, le Cambodge et le Sri Lanka ont recours à des outils tels que le logiciel SIG (système d'information géographique) en ligne, gratuit, [TerraAmazon](#) du Brésil et à la surveillance des forêts, suite à la formation dispensée à 15 techniciens au Brésil avec le concours de l'Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais (INPE) et du the Centro Regional da Amazônia en 2012. Ces pays envisagent de créer des plateformes du même type dans leurs pays respectifs.
- Renforcement des compétences d'experts nationaux (Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama et Pérou) en EA calculant le volume des arbres et leur biomasse, dans le cadre d'un atelier technique régional de l'ALC, qui s'est tenu à San José, Costa Rica, du 21 au 23 mai, et auquel ont participé des experts de Silvacarbon, de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), du Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et du Centre d'études sur les ressources naturelles (CNRS). Renforcement des compétences en AE des arbres de 35 participants de dix institutions nationales différentes (Équateur, Panama et Paraguay), à travers une formation organisée à Quito, en Équateur du 13 au 17 mai.
- Fourniture d'un appui technique au cours d'un atelier organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Projet régional du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à Yaoundé, au Cameroun, du 1er au 6 avril, et renforcement des capacités en EA de 50 participants venus d'Afrique centrale.
- Renforcement en Équateur des capacités d'estimation et de notification de l'inventaire des GES et mise au point du système national connexe pour l'inventaire GES dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et des autres modes d'utilisation des terres (AFOLU), grâce à l'appui coordonné du Programme ONU-REDD et d'autres programmes et initiatives partenaires, notamment les initiatives de Renforcement des capacités en faveur de la REDD+ (CD-REDD), le Programme de renforcement des capacités de faibles émissions du PNUD (LECB-PNUD) et le Programme de suivi et d'évaluation des émissions de GES et du potentiel d'atténuation en agriculture (MICCA-MAGHG) de la FAO.
- Renforcement des connaissances en matière de calcul et de déclaration des émissions de GES, grâce à une formation offerte, en partenariat avec le Programme LECB du PNUD et le groupe de travail du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) sur l'Unité de service technique des inventaires de GES (TFI-TSU), sur les systèmes nationaux d'inventaire des GES, et encadrement du GIEC dans le cadre d'un atelier régional consacré aux inventaires des GES organisé à Santiago, au Chili, et auquel ont assisté 50 participants venus de six pays partenaires du Programme ONU-REDD de la région de l'ALC, pour améliorer le Réseau latino-américain des inventaires nationaux de GES (REDLA-INGEI) en vue d'une coopération Sud-Sud intrarégionale axée sur les inventaires de GES.



Réalisation 1.2 : Élargissement des capacités nationales pour la mise en œuvre des fonctions de surveillance et de MRV

Indicateur de réalisation

Seuil de référence

Cible

Nombre de pays partenaires du Programme ONU-REDD et d'institutions aux premiers stades de l'élargissement des capacités, pour satisfaire aux exigences de la CCNUCC concernant la définition des SNSF, des MRV et des inventaires des GES ⁶ .	12 pays membres de l'ONU-REDD ont commencé à mettre au point ou améliorer leurs propres systèmes SNSF et MRV, dont les inventaires de GES nationaux.	À l'horizon 2014, 22 pays au total auront commencé à mettre au point ou à améliorer leurs propres systèmes SNSF et MRV.
--	--	---

Réalisation 1.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Vingt-sept pays partenaires du Programme ONU-REDD ont eu recours à divers degrés de capacité pour satisfaire aux exigences de la CCNUCC concernant la définition des SNSF, les fonctions de mesure, notification (rapports) et vérification (MRV) et les inventaires de GES, dont 18 d'entre eux en mettant en œuvre ou en formulant des Programmes nationaux, 12 autres en bénéficiant d'un appui ciblé (quatre d'entre eux étant dotés de Programmes nationaux) et l'un des pays en bénéficiant de conseils techniques directs.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) :

- En Colombie, préparation du plan MRV associé au Programme national, notamment des composantes des niveaux de référence (RL) et des SNSF, dans le cadre du Document du Programme national.
- Validation du plan de travail du Programme national de la Bolivie, dans son intégralité, lors d'un atelier qui s'est tenu à La Paz, du 26 au 29 mars.
- Plusieurs pays ont renforcé leur capacité dans le but de mettre au point ou d'améliorer leurs systèmes SNSF et MRV :
 - Renforcement des capacités de plusieurs pays en vue de mettre au point ou d'améliorer leurs systèmes SNSF et MRV :
 - En Argentine, renforcement des connaissances sur le SNSF et sur le Système de surveillance des terres par satellite et le portail électronique, grâce à un appui ciblé continu.
 - En Équateur, renforcement des capacités sur la cartographie des variations du couvert forestier et sur l'évaluation de la précision des cartes et de la biomasse des forêts, dans le cadre d'une mission d'adossement (*backstopping*) effectuée à Quito, du 10 au 20 mars, pour aboutir à des résultats préliminaires de la variation nette du couvert forestier pour 2008-2012.
 - Renforcement au Paraguay et au Panama des capacités de cartographie de la couverture des terres/forestière, en ayant recours à un adossement technique.
 - Au Mexique, enrichissement des compétences techniques sur les outils géospatiaux, sous l'impulsion d'un endossement du Projet Mexique-Norvège (« Fortalecimiento de Capacidades REDD+ y Cooperación Sur-Sur ») et un échange Sud-Sud sur les MRV en Méso-Amérique sous la direction du Mexique, avec la contribution de plus de 40 participants venus des pays mésoaméricains, dont le Silvacarbon, la GIZ, la Banque mondiale et le Programme ONU-REDD, -événement qui s'est tenu dans la ville de Mexico les 29 et 30 juillet.

Dans la région Asie-Pacifique :

- Au Cambodge, renforcement des capacités concernant le système de classification de l'occupation au sol (LCCS) par la formation de 20 membres de l'administration forestière et par une consultation nationale sur les systèmes de classification des terres et des forêts, impliquant 35 participants, à Sihanoukville du 17 au 23 mars. La réalisation englobait la définition des forêts, le LCCS au Cambodge et d'autres recommandations en faveur de sa mise en œuvre dans le contexte de la REDD+. Élaboration également de supports pédagogiques afférents au LCCS toujours dans le contexte de la REDD+.
- Production de rapports et de bases de données sur les EA au Bangladesh et au Viet Nam.

⁶ À savoir le lancement d'une collecte de données, l'analyse des inventaires forestiers et des méthodes de surveillance des forêts, les plans d'action MRV et la mise au point des divers composantes de leurs SNSF, dont les inventaires de GES nationaux.

- Finalisation du plan d'action de MRV et du plan de travail du Programme national de 2014 du Sri Lanka.
- Mise au point au Bangladesh de son système LCCS initial et de ses systèmes de classification des forêts, par la formation et des consultations avec 35 participants à Dhaka, du 24 au 30 mars.
- Production au Bhoutan d'une première ébauche d'une feuille de route nationale liée à la REDD+.
- Mise au point aux Philippines de la méthodologie des inventaires forestiers.



Dans la région de l'Afrique :

- Approbation du plan de travail du Programme national de 2013 au Congo et évaluation des capacités et des lacunes existantes du MRV et des mécanismes institutionnels.
- En Tanzanie, renforcement des compétences en SNSF et MRV par la formation de 35 participants à Arusha, du 23 février au 6 mars ; formulation d'équations allométriques (EA) et évaluation des lacunes lors d'une réunion d'experts à Dar es Salaam, du 30 avril au 6 mai ; renforcement des synergies avec le projet de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales (NAFORMA) de la FAO lors d'un atelier final du Programme national qui s'est tenu à Dar es Salaam, du 8 au 10 juin, avec notamment la présentation conjointe par le Programme national ONU-REDD et le NAFORMA des résultats de l'analyse du carbone des sols et de l'évaluation des variations de la couverture terrestre, et de la cartographie des avantages multiples entrepris avec les homologues nationaux. Finalisation de la feuille de route du pays et évaluation des diverses méthodologies envisagées pour les RL et échéance du Programme national en octobre.
- En RDC, amélioration de la collaboration avec les entités gouvernementales et les organisations de la société civile, sous la forme d'un accord conclu par les organisations de la société civile (OSC) pour appuyer l'inventaire forestier national, du 26 mai au 6 juin. Déploiement de l'inventaire forestier national préliminaire par le ministère de l'Environnement, l'Association japonaise des technologies forestières relevant de l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI/AJTF) et la Wildlife Conservation Society (WCS). Validation en septembre du plan d'action du SNSF pour la Phase 2. Finalisation de la proposition de financement de Niveau II (deuxième phase d'investissement) et examen final du budget ; entretiens en décembre sur les éventuelles mesures à prendre à l'échéance du Programme national.
- En Zambie, production d'une feuille de route en vue de l'élaboration d'une stratégie REDD+ et finalisation du plan de travail et du budget de 2014.

Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+.

Indicateur du résultat	Seuil de référence	Cible
Pourcentage des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 de la REDD+, appuyés par le Programme ONU-REDD, dont l'élaboration a été ouverte à tous et qui ont proposé de solides dispositifs juridiques, institutionnels et fiduciaires ⁷ .	Le Programme ONU-REDD n'a participé activement qu'à l'élaboration de deux propositions de phase 2 (celles du Viet Nam et de la RDC) ; et les évaluations de la fiabilité des sections consacrées à la gouvernance dans les stratégies nationales existantes de REDD+ n'ont pas été réalisées de façon systématique.	À la fin de 2014, 50 % des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 appuyés par le Programme ONU-REDD sont jugés convaincants sur le sujet de la gouvernance et ont été élaborés de façon participative.

Résultat 2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

- L'appui actif du Programme ONU-REDD et la mise en œuvre de processus inclusifs pertinents au niveau national ont permis d'aboutir à l'élaboration de stratégies

⁷ Conformément au cadre d'orientation des principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) d'ONU-REDD, adoptés par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Pour ce qui est des mécanismes fiduciaires, les outils d'évaluation englobent l'approche harmonisée du GNUD envers les transferts de fonds et l'outil d'évaluation fiduciaire annoncé du FASM, ainsi que d'autres critères comme le Cadre d'évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA).

REDD+ nationales (RDC et Viet Nam), de feuilles de route (Bangladesh et Myanmar), à l'évaluation de la gouvernance participative (PGA) (Indonésie et Viet Nam), à des processus nationaux significatifs à l'instar de la stratégie d'adaptation au changement climatique (Paraguay) et à des processus de planification nationaux (Zambie). Ces résultats sous-entendent la participation concrète de ministères dont les secteurs d'activité s'inscrivent dans le cadre de la REDD+ (planification, agriculture, infrastructure, etc.), l'identification participative des priorités que doivent accorder les multi-parties prenantes aux enjeux majeurs que pose la gouvernance, l'appui à l'engagement efficace des parties prenantes autochtones et de la société civile ainsi que la promotion d'établissement de partenariats et de renforcement des capacités collaboratives avec d'autres acteurs comme les ministères des Finances et des organes chargés de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, l'appui apporté aux mécanismes institutionnels, qui visent à appliquer ces stratégies, confère aussi un caractère d'inclusivité, de transparence et de responsabilisation, la composition des organes de décision et consultatifs du Programme témoignant de la multiplicité des parties prenantes actives dans les pays bénéficiant d'un appui.

- En RDC, il a été procédé à évaluation par des tiers (PriceWaterhouseCoopers) des mécanismes fiduciaires proposés par le pays dans le cadre de la REDD+. ⁸
- Le Népal a pris en compte ses futurs mécanismes fiduciaires éventuels, notamment les évaluations portant sur la gestion financière publique, comme l'évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière, les dépenses publiques consacrées à la lutte contre le changement climatique du PNUD, en vue d'assurer la fiabilité de la gouvernance.

Réalisation 2.1: Des systèmes fiables, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD qui ont entrepris leurs premières évaluations participatives de la gouvernance (EPG) ⁹</p> <p>b. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui ont intégré des recommandations concernant la gouvernance des EPG dans leurs processus de planification de la REDD+.</p> <p>c. Pourcentage de pays (par rapport à a.) dans lesquels les EPG sont pris en compte dans les volets correspondants du système national d'information sur les garanties (SIG).</p> <p>d. Nombre de pays de l'ONU-REDD qui se sont préparés aux EPG à partir d'analyses initiales.</p>	<p>a. Réf. à c. L'EPG pour la REDD+ est d'abord expérimenté dans 4 pays partenaires de l'ONU-REDD, et aucune donnée concernant la gouvernance n'avait encore été produite en fin 2012. La plupart des autres pays de l'ONU-REDD ne disposent pas d'un plan cohérent permettant de traiter les questions de gouvernance relatives à leur stratégie REDD+, et ne recueillent et diffusent que trop rarement les données sur la gouvernance, et ce pas de façon régulière.</p> <p>b. Fin 2012, rares sont les systèmes d'information sur les garanties, quels qu'ils soient, qui se sont appuyés sur les dispositifs de collecte de données relatives à la gouvernance, entre autres les EPG.</p>	<p>a. 4 pays ont entrepris leur première EPG</p> <p>b. Au moins 75 % des pays sus-cités intègrent des recommandations concernant la gouvernance des EPG dans leurs processus de planification de la REDD+.</p> <p>c. Au moins 75 % des pays sus-cités intègrent les résultats des EPG dans les volets correspondants de leur SIG.</p> <p>d. Au moins 2 nouvelles EPG ont été lancées dans les pays partenaires du Programme ONU-REDD.</p>

⁸ Évaluation disponible à la demande et en cours d'examen par des donateurs éventuels

⁹ L'évaluation par des tiers conduit à des analyses à partir desquelles aborder les enjeux de la gouvernance.

Réalisation 2.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Les quatre pays pilotes responsables des EPG (Équateur, Indonésie, Nigeria, Viet Nam) ont progressé. L'Indonésie, le premier de ces pays à avoir achevé son premier cycle d'EPG, dispose actuellement d'une base de données et d'un ensemble de recommandations fiables lui permettant de procéder à des réformes et des décisions en matière de gouvernance. Les avancées des trois autres pays à ce sujet sont explicitées ci-après.



Indicateur b :

- L'Indonésie, 25 % ou l'un des quatre pays pilotes, a intégré des recommandations sur la gouvernance des EPG dans leurs processus de planification de la REDD+. L'efficacité du suivi des conclusions et des recommandations formulées dans le rapport des EPG, dont le pays a fait preuve, a conduit aux niveaux national et local aux constats suivants :
 - Les pratiques et les risques de corruption ont fait l'objet d'examen plus approfondis de concert avec la Commission nationale pour l'élimination de la corruption et l'Association de propriétaires de concessions forestières, des initiatives visant à sanctionner toute forme de pratique de corruption étant en cours.
 - La province de Jambi a demandé que soit défini un indice de gouvernance forestière à partir des travaux de EPG réalisées jusqu'à présent, cet indice devant tenir lieu de base de planification et de suivi de la gouvernance forestière dans la province.
- L'Équateur et le Nigeria ont décidé de financer et de gérer leurs EPG dans le cadre de leurs Programmes nationaux.

Indicateur c :

- 50 % (Équateur et Nigeria) des EPG sont incorporées aux volets correspondants des systèmes nationaux d'information sur les garanties (SIG) ou il est directement envisagé de le faire, alors que pour les 50 % restants (Indonésie et Viet Nam) les pays ont commencé à explorer cette possibilité.

Indicateur d. Un pays, le Paraguay, se prépare à l'heure actuelle au lancement d'une EPG, qu'il est prévu de commencer au troisième trimestre de 2014.

Réalisation 2.2 : Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Pourcentage de pays dotés d'un Programme national ou bénéficiaires d'un appui ciblé, ayant fait une demande d'adossement politique et technique (par l'intermédiaire de missions ou de réunions spécialisées) qui a été satisfaite. b. Pourcentage de pays dépourvus de Programme national ou d'appui ciblé recevant un premier appui (= au moins une mission technique ou de conseil).	a. Près de 60 % de pays ayant demandé une assistance l'ont reçue par l'intermédiaire de l'ONU-REDD local ou de missions conjointes. b. 70 % des pays partenaires de la REDD+ dépourvus de Programme national ont bénéficié d'au moins une mission technique ou de conseil de l'ONU-REDD.	a. 80 % des pays ayant demandé une assistance la reçoivent effectivement b. 80 % des pays dépourvus de Programme national ou d'appui ciblé accueillent au moins une mission technique ou de conseil

Réalisation 2.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a:

Sur les 35 pays partenaires d'ONU-REDD dotés d'un Programme national et/ou bénéficiant d'un appui ciblé (au titre de ce Résultat), 27 pays (soit 84 %¹⁰) ont bénéficié d'au moins une mission d'appui avec des conseillers techniques et politiques, selon leur demande. Outre l'adossement de la préparation, de la mise en œuvre, du suivi et des évaluations des Programmes nationaux, cet appui a joué un rôle crucial au niveau des réalisations suivantes :

- Au Bangladesh, amélioration de la coordination et de la collaboration dans l'ensemble des secteurs et avec la société civile en élaborant la feuille de route de préparation à la REDD+ nationale
- Au Bhoutan, finalisation de la proposition de préparation à la REDD+ (R-PP) en vue de sa présentation au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)
- En Équateur, intégration de la REDD+ dans le dialogue national ayant pour thème le développement productif de l'Amazonie
- Progression de la coordination et des dispositifs d'élaboration et capitalisation de fonds de la RDC
- En Mongolie, réalisation d'une [Étude des flux de financement et des valeurs économiques du secteur forestier en Mongolie](#), qui permet de renforcer les liens entre la REDD+ et sa piste de progression du développement vert. Cette étude a consisté à estimer la valeur que représentent les services écosystémiques forestiers pour l'économie et la croissance verte, et à identifier les politiques et les instruments auxquels éventuellement avoir recours pour améliorer l'efficacité et les impacts des financements forestiers
- Au Myanmar, réalisation d'une feuille de route pour la préparation à la REDD+
- Au Paraguay, amélioration de la coordination interinstitutionnelle liée à l'initiative REDD+
- Au Panama, résolution du conflit de la mise en œuvre du Programme national ONU-REDD (à l'issue d'une enquête indépendante menée au sujet des inquiétudes formulées par l'Entité de coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP) et d'une évaluation réalisée à mi-parcours). Le gouvernement, sous l'impulsion de son Autorité nationale de gestion de l'environnement et des peuples autochtones (PA), par l'intermédiaire de COONAPIP, a convenu de reconduire le Programme national ONU-RDD (voir aussi le Résultat 4)
- Au Viet Nam, achèvement de la phase 2 du Programme national et
- Au Zambie, intégration de la REDD+ dans son processus de planification national.

Indicateur b : Sur les 13 pays partenaires restants d'ONU-REDD, c'est-à-dire ceux ne disposant ni d'un Programme national ni d'un appui ciblé, deux pays (17 %), à savoir l'Éthiopie et le Malawi, ont bénéficié au moins d'une mission sur la REDD+ ou d'une mission avec des conseillers politiques et techniques. Ce faible taux est en partie dû au fait qu'un certain nombre de pays n'ont été intégrés que vers la fin de 2013. .



Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés pour mettre en œuvre les programmes et stratégies de la REDD+ au niveau national.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Nombre de pays de l'ONU-REDD ayant évalué/analysé leurs cadres juridiques relatifs aux forêts et aux terres afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+.	a. 3 pays ont reçu des conseils juridiques et un appui législatif ciblé de l'ONU-REDD pour la mise en œuvre des programmes et stratégies de la REDD+ dans le pays, et ont entamé une analyse de leurs cadres juridiques.	a. À l'horizon 2014, au moins 8 pays auront réalisé une analyse de leurs cadres juridiques en vue de la mise en œuvre nationale de la REDD+.
b. Nombre de pays de l'ONU-REDD préparant et		b. Au moins 3 pays ont entrepris les réformes juridiques nécessaires pour la mise en œuvre

¹⁰ Les chiffres figurant dans les réalisations sous les indicateurs (a) et (b) du Résultat 2.2 ne se réfèrent qu'à l'appui technique et à l'adossement que fournit le PNUD.

entreprenant des réformes juridiques pour la mise en œuvre de la REDD+.	b. Les pays de l'ONU-REDD en sont aux prémices de la promulgation des réformes juridiques.	de la REDD +.
---	--	---------------

Réalisation 2.3 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

- Deux pays ont réalisé une analyse de leurs cadres juridiques en vue de la mise en œuvre nationale de l'activité et des stratégies à l'appui de la REDD+, sur la base des contributions des parties prenantes :
 - Au Kenya, finalisation et diffusion de l'analyse juridique et des recommandations en matière de réformes juridiques en vue de la mise en œuvre de l'initiative à l'appui de la REDD+, sur la base des contributions des parties prenantes.
 - En RDC, réalisation d'une analyse juridique et d'une feuille de route en vue de procéder à des réformes juridiques, et révision du Décret ministériel concernant le processus d'approbation des projets de REDD+ sur la base des contributions des parties prenantes.
- Au Guatemala et Honduras, finalisation de plans de travail pour mettre au point des politiques, lois et réglementations concernant la REDD+ et formuler des recommandations en vue de réformes juridiques.
- En République Centrafricaine, achèvement du cadrage des activités de préparation juridique et de l'évaluation des ressources juridiques en vue de la préparation juridique.
- Au Mexique, en Zambie et au Viet Nam, diffusion des enseignements tirés de l'analyse juridique.

Contribution à l'indicateur a :

Facilitation d'une approche harmonisée et amélioration de l'accessibilité à l'appui consacré à la préparation juridique à la REDD+, grâce à la coordination entre les organismes participants de l'ONU et des partenaires tels que Globe.



Indicateur b :

Le Kenya a entrepris des réformes juridiques dans le secteur forestier et la RDC procède actuellement aux réformes juridiques indispensables à la mise en œuvre de la REDD+.

Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages (SPA) ouverts à tous.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de structures financières adaptées et bien définies (plans nationaux de REDD+ ou autres mécanismes) afin de gérer le financement de la REDD+ conformément aux priorités de la stratégie de REDD+ et aux normes internationales</p> <p>b. Nombre de pays ayant défini des systèmes de partage des avantages (prévoyant notamment des incitations positives non monétaires) conformes aux critères ONU-REDD (équité, transparence, processus</p>	<p>a. Deux pays ONU-REDD (le Viet Nam et la RDC) sont en phase de conception d'une architecture financière nationale.</p> <p>b. Si des travaux ont été menés pour élaborer un système de partage des avantages et bien que certains systèmes existants puissent être adaptés (en Équateur, au Viet Nam, au Costa Rica, au Mexique, en Indonésie, en RDC), aucun pays ONU-REDD ne dispose d'un SPA national pour la REDD+ finalisé ou en test.</p>	<p>a. Au moins 5 pays possèdent des structures financières bien définies leur permettant de recevoir et de gérer le financement de la REDD+.</p> <p>b. Au moins 5 pays possèdent des systèmes de partage des avantages définis pour la distribution des financements de REDD+ et qui sont conformes aux critères de l'ONU-REDD.</p>

ouvert à tous, mécanisme de réclamation).

Réalisation 2.4 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Un pays (la RDC) possède une structure financière bien définie lui permettant de recevoir et de gérer le financement de la REDD+. Le fonds alloué à la REDD+ nationale en RDC a été opérationnalisé, et le plan d'investissement et les procédures opérationnelles ont été finalisés. La définition de structures financières a progressé dans deux pays :

- Le Viet Nam a formulé la première proposition d'une structure financière bien définie pour assurer le financement de la REDD+.
- Le Népal a terminé son analyse des différentes options de structures financières éventuellement envisageables.

Contribution à l'indicateur a :

Amélioration des connaissances dans neuf pays (Brésil, Costa Rica, RDC, Équateur, Éthiopie, Indonésie, Mexique, Pérou et Viet Nam) en matière de mécanismes de décaissement et de conversion des stratégies en plans d'investissement, grâce au recours à un ensemble novateur d'échanges d'apprentissage, de répertoires de document en ligne et de webinaires organisés à l'échelle Sud-Sud.

Indicateur b :

Un pays (le Kenya) a procédé à une analyse de ses [options de partage des avantages](#), alors qu'un autre pays (le Bhoutan) a effectué une première analyse desdites options.

Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiés et promues au niveau national.

Indicateur de réalisation

Nombre de pays ONU-REDD mettant en œuvre et promouvant de meilleures pratiques de gestion durable des forêts (GDF) dans le contexte de la recherche de solutions pour l'adaptation aux effets du changement climatique et son atténuation.

Seuil de référence

Si certains travaux ont d'ores et déjà été lancés, aucun pays du Programme ONU-REDD n'a mis en œuvre la GDF dans le contexte de la REDD+.

Cible

À l'horizon 2014, 3 pays auront mis en œuvre et valorisé de meilleures pratiques de gestion durable des forêts dans le contexte de la recherche de solutions pour l'atténuation et l'adaptation.

Réalisation 2.5 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Les pays partenaires s'emploient à améliorer le niveau des politiques et des pratiques en vue d'une gestion durable des forêts (GDF), notamment en ce qui concerne toute une série de stratégies et de pratiques qui touchent en particulier la REDD+.

- Amélioration des connaissances et approches nationales en matière de gestion durable des forêts, grâce à des études menées sur l'Application de la législation forestière, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT), dans quatre pays d'Afrique (Cameroun, République Centrafricaine, Ghana et Liberia).
- Au Cameroun et au Ghana, amélioration des activités de coordination transversale et de sensibilisation aux domaines techniques communs à la REDD+ et la FLEGT, grâce au partage régulier de l'information entre les parties prenantes et les processus liés à la REDD+ et à la FLEGT.

Contribution à l'indicateur : La première démonstration de la boîte à outils GDF est achevée et a été présentée aux Commission régionales des forêts.¹¹ La mise au point de cette boîte à outils se poursuivra tout au long de 2014.

¹¹ COFLAC (9-13 septembre, Georgetown, Guyana), AFWC (30 septembre – 4 octobre, Windhoek, Namibie) ; APC (5-8 novembre 2013, Rotorua, Nouvelle-Zélande) ; EFC (9 – 13 décembre, Rovaniemi, Finlande). La démonstration, qui permet d'entrevoir une possibilité d'accès spécifique pour les utilisateurs portant un intérêt à la mise en œuvre de la GDF dans le cadre de la



2.6 Les risques de corruption liés à la REDD+ sont évalués et prévenus

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays ONU-REDD finalisant des évaluations des risques de corruption ou intégrant des analyses de corruption dans d'autres évaluations de préparation à la REDD+.</p> <p>b. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui mettent au point des mesures d'atténuation des risques contre la corruption qui menace la REDD+.</p> <p>c. Pourcentage de pays (par rapport à a.) qui utilisent les résultats de ces travaux pour documenter leurs stratégies nationales de la REDD+, leurs feuilles de route ou leurs Programmes nationaux ONU-REDD.</p>	<p>a. Huit pays ONU-REDD ont lancé des évaluations des risques de corruption dans le cadre de leur EPG ou de l'appui ciblé spécifique, et un pays (Viet Nam) a élaboré une proposition pour lutter contre la corruption dans sa proposition de phase 2. Aucun pays ne les a finalisées.</p> <p>b. Comme pour a.</p> <p>c. Comme pour a.</p>	<p>a. Douze pays finalisent leurs évaluations des risques de corruption.</p> <p>b. Au moins 75 % des pays cités en a.</p> <p>c. Au moins 50 % des pays cités en a.</p>

Réalisation 2.6 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Une évaluation des risques de corruption (ERC) liés à la REDD a été réalisée dans trois pays (Kenya, Philippines et Pérou), avec l'aide du Document d'orientation du Programme ONU-REDD sur l'évaluation des risques de corruption liés à la REDD+¹², quatre autres pays en étant à présent au stade initial d'une ERC :

- Lancement en Indonésie des résultats de son EPG (voir la Réalisation 2.1), mettant l'accent sur les questions de transparence et de responsabilisation.
- Recueil de données préliminaires au Bangladesh, Bhoutan et Népal, à l'issue d'entrevues et de forums de discussions organisés aux niveaux national et local dans des localités clés au sujet de la REDD+.



Indicateur b :

Le Kenya (33 %) a mis au point un plan de renforcement des capacités visant à atténuer les risques de corruption et a sollicité un appui financier pour en assurer la mise en œuvre.

Contribution aux indicateurs (a) et (b) :

Un atelier régional - intitulé « Prévenir la corruption liée à la REDD+ peut consolider la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux de l'initiative REDD+ » a été organisé à Lima, au Pérou, du 29 au 31 janvier 2013 – a formé aux risques de corruption liés à la REDD+ plus de 60 spécialistes nationaux de la REDD+, du gouvernement et de la société civile œuvrant pour la lutte contre la corruption (dont 50 % de femmes) de six pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cet atelier a permis :

- d'appuyer une enquête régionale anonyme ayant contribué à sensibiliser l'opinion publique et à en évaluer quantitativement la perception régionale sur les

REDD+, sera lancée en 2014 à l'occasion d'une réunion du COFO (Comité des Forêts) de la FAO.

¹² Le document d'orientation du Programme ONU-REDD sur le l'UN-REDD Programme Guidance on l'ERC liée à la REDD+ CRA a été par la suite révisée en décembre 2013 en tenant compte des enseignements tirés de ces pays pilotes.

risques de corruption liés à la REDD+. Le centre régional d'Amérique latine du PNUD a produit une [vidéo](#) sur la lutte contre la corruption liée à la REDD+, dans un souci de toucher un plus grand public.

- d'intensifier l'intégration de la transparence et de la responsabilisation dans les R-PP de la Colombie et au Honduras ; et
- d'inciter l'organisation régionale autochtone, la Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA) à organiser une session consacrée à la lutte contre la corruption en faveur des PA lors de leur caucus régional en avril, en bénéficiant de l'appui technique et financier du Programme ONU-REDD qui a permis d'informer une centaine d'autres peuples autochtones sur les risques de corruption et sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour y faire face et y remédier.



Indicateur c : Constat d'un certain degré d'intégration initiale des résultats de l'évaluation, notamment l'intégration des résultats du Bangladesh dans son étude sur l'intégrité de sa REDD+ dans son R-PP.

Contribution aux indicateurs (c) : Une session consacrée aux informations et aux connaissances, en amont de la huitième réunion du Conseil d'orientation, a attiré un parterre de 100 parties prenantes venues pour partager les expériences nationales en RDC, au Kenya et au Népal, sur le renforcement de la transparence, de la responsabilisation et de l'intégrité en faveur de la REDD+ et a démontré l'adéquation du travail que représente la lutte contre la corruption au regard des éléments clés des stratégies REDD+ nationales. Un [support au partage des connaissances](#) et une [infographique](#) parus en même temps ont mis en exergue les expériences respectives de la RDC, du Kenya, du Népal et des philippines.

La sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes, concernant certains risques de corruption, ont progressé grâce à un [débat électronique sur les risques de corruption liés à la REDD+ et sur la gouvernance locale](#) qui a été visionné par plus de 6 000 personnes et a reçu 39 contributions importantes. La discussion a servi de base à un futur document d'orientation. Un [rapport sur la liberté d'information concernant la REDD +](#), disponible en trois langues, a été téléchargé¹³ plus de 3 500 fois à partir de plusieurs sites du Programme ONU-REDD et mentionné sur sept sites Internet mondiaux et nationaux. Une [vidéo d'animation publique sur la lutte contre la corruption et la REDD+ d'intérêt public](#) a été lancée lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation.



Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier des terres (afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts).

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Nombre de pays ONU-REDD qui ont évalué leurs systèmes de régime foncier national (formels et coutumier) liés à la REDD+. b. Nombre de pays ONU-REDD prenant des mesures spécifiques en vue d'instaurer des conditions de régime foncier favorables pour la REDD+.	a., b. Si les pays reconnaissent l'importance du régime foncier en termes de REDD+, pour ainsi dire aucun d'entre eux ne s'est lancé dans une évaluation approfondie de leurs systèmes de régime foncier nationaux.	a. À l'horizon 2014, au moins 4 pays auront effectué une évaluation de leurs systèmes de régime foncier nationaux en lien avec la REDD+. b. À l'horizon 2014, au moins 2 pays auront élaboré un plan de travail bien structuré pour créer des conditions de régime foncier favorables pour la REDD+.

¹³ Téléchargé en mars 2014.

Réalisation 2.7 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Le Programme ONU-REDD s'emploie activement à sensibiliser l'opinion sur les questions de régime foncier liées à la REDD+ et à en renforcer les capacités, au sein des pays et parmi les parties prenantes, notamment des OSC et des peuples autochtones. Les avancées ainsi accomplies constituent un préalable important pour l'évaluation des systèmes fonciers nationaux.

- Renforcement de la compréhension des questions de régime foncier liées à la REDD+ à travers une consultation avec des experts, à laquelle ont assisté 60 participants (dont des représentants des pouvoirs publics nationaux, de la société civile et des peuples autochtones, ainsi que des experts en régime foncier et en REDD+ venus de tous les coins du monde) et suite à la publication d'un [Document d'orientation de l'ONU-REDD intitulé « La REDD+ et le régime foncier : Création de conditions foncières favorables en faveur de la REDD+ »](#).
- Renforcement des capacités des pays pour faire face aux problématiques de la REDD+ au moment de gérer la réforme des régimes fonciers dans le cadre du développement national élargi, par le biais [d'une série d'ateliers de formation régionaux, s'appuyant sur les « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale »](#), qui se sont déroulés en Afrique, en Asie et en Amérique latine et auxquels ont participé les points focaux nationaux de l'ONU-REDD+ de 19 pays¹⁴.

Indicateur b :

Comme nous l'avons fait observer, la question du régime foncier est délicate. Les pays doivent disposer de temps et être dûment conseillés pour pouvoir identifier la meilleure méthode à adopter et être ainsi à même d'aborder cette problématique, en tenant compte des circonstances prévalant au niveau national. Un certain nombre de pays ont entrepris des évaluations politiques et juridiques, ce qui représente l'une des premières démarches franchies et témoigne de progrès incontestables accomplis, sans toutefois qu'aucune mesure concrète n'ait été encore prise en ce qui concerne le régime foncier et la REDD+.



¹⁴ Des consultations ont été également eu lieu avec l'ONU-REDD en association avec la Banque mondiale en 2013.

Réalisation 2.8 : Les stratégies de REDD+ sont favorables à l'égalité des sexes et les femmes participent effectivement aux systèmes nationaux de REDD		
Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays intégrant des activités promouvant la participation effective et les décisions des femmes dans leur Programme national ONU-REDD et leurs plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et autres activités appuyées par ONU-REDD.</p> <p>b. Nombre de pays employant des outils (analyses sexospécifiques, suivi et évaluation tenant compte des questions de genre) pour que leurs Programmes nationaux REDD et autres activités appuyées par l'ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes.</p> <p>c. Nombre de pays employant une budgétisation tenant compte de la question du genre pour s'assurer que leurs programmes nationaux REDD, leurs plans de travail, leurs stratégies nationales de REDD+ et d'autres activités appuyées par la REDD+ tiennent compte des disparités entre les sexes.</p>	<p>a. Environ 2 à 4 pays ont entrepris d'importantes activités avec l'appui de l'ONU-REDD afin de renforcer la participation effective des femmes et leurs décisions dans les processus de préparation à la REDD+.</p> <p>b., c. Rares sont les informations et les données probantes sur ces questions liées au genre dans la REDD+, mais elles suscitent toutefois davantage d'intérêt que les années précédentes.</p>	<p>a. Au moins 6 pays, dont 4 recevant un appui ciblé, ont intégré les principes d'égalité des sexes et les activités d'autonomisation des femmes dans leurs systèmes nationaux de REDD+ et dans d'autres activités appuyées par l'ONU-REDD.</p> <p>b. 6 pays</p> <p>c. Au moins 3 pays</p>

Réalisation 2.8 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

- S'il est vrai que les principes régissant l'égalité des sexes pourraient être davantage intégrés à l'action REDD+ menée dans les pays, la RDC, l'Équateur, l'Indonésie, le Pérou, le Suriname et le Viet Nam n'en ont pas moins pris des mesures efficaces pour incorporer les principes régissant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les processus de la préparation à la REDD+.
- Mise en place d'une initiative conjointe visant à identifier des points d'entrée pratiques en vue de l'inclusion des femmes dans l'action REDD+, grâce à une collaboration dans la région Asie-Pacifique entre le Programme, l'Organisation des femmes pour l'évolution de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles (WOCAM) et le projet LEAF financé par USAID. Les bonnes pratiques existantes et des recommandations formulées dans le [rapport d'étude exploratoire](#) ont été finalisées au mois d'août. Dans le cadre de cette action, des dialogues multisectoriels et multipartites ont eu lieu à l'occasion d'études de cas spécifiques aux pays, au Cambodge (en septembre) et au Sri Lanka (en octobre), et une étude LEAF financée par USAID a été lancée aux Philippines.

Indicateur b :

Deux pays ont finalisé leur analyse sexospécifique qui s'inscrit dans la perspective de la REDD+:

- Finalisation et publication de [l'analyse sexospécifique du Viet Nam](#) correspondant à la Phase 2 du Programme ONU-REDD au mois d'août.
- Finalisation du projet d'analyse sexospécifique sur la REDD+ (en décembre), en s'appuyant sur les constats d'une réflexion participative sur le genre et le processus REDD+ nationale, en mettant en exergue les meilleures pratiques d'autres secteurs stratégiques ¹⁵.

¹⁵ Les estimations fixent la finalisation/validation de l'analyse au premier trimestre de 2014.

Contribution aux indicateurs (a) et (b) :

Finalisation et diffusion à grande échelle de la *Note d'orientation du Programme ONU-REDD sur la REDD+ intégrant la spécificité de genre* (figurant dans [le bulletin de l'Actualité forestière de l'IISD](#) et qui a été téléchargé 800 fois environ en décembre). Organisation, à l'occasion de la douzième réunion des partenaires du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), à Douala au Cameroun, du 18 au 20 mars, d'une journée thématique sur le genre du PFBC incorporant les expériences du Programme ONU-REDD en matière d'intégration des questions de genre et expliquant pourquoi l'égalité des sexes est le garant de l'efficacité, de l'efficience et de la pérennité de la REDD+.

Indicateur c : Si des pays ont accompli des avancées en ce qui concerne les budgétisations tenant compte de la question du genre, on ne s'attend pas à ce que les documents stratégiques comme les feuilles de routes et les R-PP soient prêts en 2014.



Résultat 4 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à leur mise en œuvre, au niveau national et international.

Indicateur du résultat	Seuil de référence	Cible
Nombre de pays disposant d'activités et de mécanismes permettant aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux OSC et aux autres parties prenantes de prendre une part effective aux décisions ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de REDD+.	17 pays du Programme ONU-REDD où une représentation nationale des organisations de parties prenantes des PA et de la société civile est mentionnée dans leurs DPN et où la mise en œuvre a commencé.	À l'horizon 2014, le nombre de pays disposant d'activités et de mécanismes permettant aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux OSC et aux autres parties prenantes de prendre une part effective et intégrale aux décisions ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de REDD+ aura augmenté de 10 %.

Résultat 4 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

- Dans 14 pays (Cambodge, Congo, RDC, Équateur, Indonésie, Nigeria, Paraguay, Philippines, PNG, Îles Salomon, Sri Lanka, Tanzanie, Viet Nam et Zambie) la représentation des peuples indigènes et des OSC est assurée (par rapport au statut initial indiquant évoquée) dans les comités directeurs des Programmes nationaux ou dans les organes équivalents.
- Un pays (le Panama) s'apprête à intégrer une représentation des peuples autochtones et des OSC dans le Comité directeur de son Programme national ou dans l'organe équivalent.

Réalisation 4.1 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre d'organisations de parties prenantes (autochtones et de la société civile) concernées, au niveau régional et international, qui ont été associées aux activités d'information sur la REDD+ (ateliers, formations)</p> <p>b. Nombre de pays du Programme ONU-REDD dotés de Programmes nationaux ou bénéficiant d'activités d'appui ciblé avec les organisations des parties prenantes concernées, au niveau national, ont été pleinement informés sur la REDD+ grâce aux activités du Programme.</p>	<p>a. Environ 130 organisations de parties prenantes concernées, au niveau régional et international, ont été associées aux activités d'information sur la REDD+ (ateliers, formations)</p> <p>b. Les pays du Programme ONU-REDD -dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou bénéficiant d'activités d'appui ciblé avec les organisations de parties prenantes concernées, au niveau national, ont été pleinement informés sur la REDD+ grâce aux activités du Programme.</p>	<p>a. Augmentation de 20 % du nombre des organisations de parties prenantes, au niveau régional et international, qui ont participé aux activités de la REDD+ (ateliers, formations)</p> <p>b. Augmentation de 20 % du nombre de pays comprenant des organisations ou des réseaux de parties prenantes concernés, au niveau national, qui sont pleinement informés sur la REDD+</p>

Réalisation 4.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

77 organisations de parties prenantes à la REDD+ concernées ont été informées au niveau régional et international, soit une augmentation de 50 %.

- Des représentants d'organisations des peuples autochtones, appartenant à neuf pays du bassin amazonien (Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyane française, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela) ont été informés sur la REDD+ à l'occasion d'un atelier qui a eu lieu du 6 au 7 avril ainsi que sur l'approche adoptée par le Programme ONU-REDD au regard de l'engagement des parties prenantes et du FPIC lors de la réunion annuelle de la COICA qui s'est tenue à Santa Cruz, en Bolivie, le 7 avril.
- 43 participants, dont 20 femmes, des 36 organisations des peuples autochtones et des organisations de la société civile ont été informés sur les [Directives de l'ONU-REDD afférentes au FPIC](#), lors d'un événement parallèle consacré à la [12e session d'instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones qui s'est tenue à](#) New York le 22 mai.
- Renforcement des capacités de deux représentants des peuples indigènes et des OSC auprès du Conseil d'orientation de la région Asie-Pacifique, au sujet des garanties sociales et environnementales à l'occasion [d'un atelier régional sur les enseignements à tirer](#), organisé à Bangkok au mois de mars.
- 100 participants, dont 46 femmes, appartenant à 24 organisations de peuples autochtones et de la société civile, ainsi que des représentants des pouvoirs publics venus de 10 pays ont participé à [deux ateliers régionaux sur le FPIC](#) qui ont eu lieu en février et en octobre, organisés en collaboration avec l'OIT, aboutissant à une plus grande compréhension du FPIC (voir la Réalisation 4.3 pour davantage d'informations).
- Des représentants de huit organisations de peuples autochtones et de la société civile, venus de la région Asie-Pacifique, ont été informés sur le Système national de surveillance des forêts (SNSF) et sur la surveillance participative des forêts lors d'une réunion préliminaire de débat et de planification sur la surveillance participative des forêts dans le contexte du SNSF lié à la REDD+, qui a eu lieu à Bangkok du 15 au 17 octobre.

Indicateur b :

22 pays disposent d'activités ¹⁶ qui renseignent les parties prenantes sur la REDD+. Plus de 2 900 représentants nationaux des peuples autochtones, des OSC et d'autres parties prenantes appartenant à 22 pays différents (Bangladesh, Cambodge, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, RDC, Équateur, Honduras, Mexique, Myanmar,

¹⁶ Les indicateurs se réfèrent au niveau d'activité, ce qui explique que le texte sur les réalisations tient compte de ce niveau.

Nigeria, Panama, Paraguay, Pérou, PNG, le Congo, Îles Salomon, Sri Lanka, Suriname, Tanzanie, Viet Nam et Zambie) ont été renseignés sur la REDD+ et sur les approches en matière d'engagement des parties prenantes, ainsi que sur les *Directives du Programme ONU-REDD concernant le FPIC*.

Réalisation 4. 2 : Les principes, directives et procédures concernant la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
Nombre de directives et d'outils fournis aux pays ONU-REDD dans un format adéquat.	Élaboration de directives conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes.	Au moins un autre ensemble de directives concernant les principaux aspects du FPIC et/ou de la réclamation est fourni dans les langues principales, avec les outils complémentaires, à tous les pays recevant un appui direct du Programme ONU- REDD.

Réalisation 4.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Un nouvel ensemble de directives a été fourni aux pays et un autre ensemble est en préparation.

- Les Directives sur le FPIC du Programme ONU-REDD et son [Supplément juridique](#) ont été finalisés en février achevés et traduits en [français](#) et en [espagnol](#) et diffusés dans les pays partenaires. Ces directives, consultables sur plus de 30 sites Internet extérieurs, ont été téléchargées plus de 10 000 fois rien que de l'espace de travail collaboratif du Programme ONU-REDD.
- [Une ébauche de note d'orientation conjointe du FCPF et du Programme ONU-REDD destinée aux pays participant à la REDD+ : Élaboration et renforcement des mécanismes de règlement des réclamations](#) a été formulée en novembre et partagée avec un certain nombre de pays sélectionnés, étant prévu qu'elle sera finalisée et diffusée en anglais, français et espagnol en 2014.

Réalisation 4.3 : Mise en œuvre de pratiques et de directives pour la mobilisation effective des parties prenantes avec le soutien des pays REDD+.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays partenaires dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou d'un appui ciblé dont les activités (plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et autres activités appuyées par l'ONU-REDD) prouvent qu'ils ont adopté et appliqué les directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD portant sur la mobilisation des parties prenantes, le FPIC et les réclamations.</p> <p>b. Nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD, qui mènent des activités visant à appuyer la mise en œuvre des mécanismes de FPIC et les procédures d'examen et de règlement des réclamations.</p>	<p>a. Les directives concernant la mobilisation des parties prenantes, élaborées conjointement par le FCPF et l'ONU-REDD, sont appliquées dans 17 pays dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme national et des R-PP, sans pour autant que cela soit systématique</p> <p>b. 6 pays partenaires mènent des activités d'appui aux mécanismes de FPIC et aux procédures d'examen et de règlement des réclamations.</p>	<p>a. Le nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou d'un appui ciblé, dont les activités prouvent qu'ils ont adopté et appliqué les directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD portant sur la mobilisation des parties prenantes, le FPIC et les réclamations, a augmenté de 20 %.</p> <p>b. Le nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD, qui mènent des activités visant à appuyer la mise en œuvre des mécanismes de FPIC et les procédures d'examen et de règlement des réclamations, ont augmenté de 20 %.</p>

Réalisation 4.3 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

13 pays mènent des activités concrètes¹⁷ leur permettant d'appliquer les [FCPF/ Directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD sur la mobilisation des parties prenantes](#) :

- Le Bangladesh, le Cambodge, la Colombie, la [Côte d'Ivoire](#), la République démocratique du Congo, le Honduras, le Myanmar, le Pérou, le [Soudan du Sud](#), le Paraguay, le Panama, la République du Congo et la [Zambie](#) ont mené des activités ayant pour objectif de mettre en œuvre les directives conjointes du FCPF et du Programme ONU-REDD concernant l'engagement des parties prenantes, par exemple en élaborant des stratégies, processus et plateformes de consultations des parties prenantes, et en s'employant à garantir la représentation des parties prenantes.

Contribution à l'indicateur a :

Renforcement des capacités concernant les approches à adopter pour instaurer des organes décisionnels ouverts à tous en faveur de la REDD+ au plan national et pour partager les meilleures pratiques en vue de faciliter les processus d'auto-sélection des représentants des peuples autochtones et des OSC et des professionnels participant à l'initiative REDD+ dans quatre pays ([Myanmar](#), Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri Lanka et Viet Nam) dans le cadre [d'un échange d'apprentissage Sud-Sud ayant lieu au Cambodge du 30 octobre au 1 novembre](#), et en fournissant un appui direct à deux pays (Équateur et Panama).



Indicateur b :

8 pays mènent des activités visant à appuyer les mécanismes de FPIC et les procédures d'examen et de règlement des réclamations :

- L'Équateur a élaboré ses propres directives nationales concernant le FPIC
- La PNG et le Viet Nam ont mis en chantier des activités ayant pour objectif d'élaborer des directives FPIC au niveau national.
- L'Équateur, le Honduras, le Kenya et le Paraguay ont amorcé des premières activités d'élaboration de feuilles de route pour le FPIC.
- Le Cambodge, le Honduras et le Suriname ont amorcé une évaluation des mécanismes nationaux de réclamation actuels.

Renforcement des capacités concernant le FPIC et les réclamations dans 11 pays :

- Transfert des connaissances résultant d'activités pilotes concernant le FPIC, menées dans ce domaine par l'ONU-REDD dans le Sulawesi central au profit de la REDD+, en vue de mettre en place un réseau de spécialistes en FPIC en Indonésie grâce à un [échange des apprentissages Sud-Sud sur le FPIC organisé pour les spécialistes de la REDD+ de trois provinces d'Indonésie](#), les 12 et 13 juin.
- Des spécialistes de la REDD+ de huit pays (Colombie, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay et Pérou) ont reçu une formation sur les notions de consultation et participation du public, de consentement, du droit à la consultation des peuples autochtones, et sur les directives concernant le FPIC de l'ONU-REDD dans le cadre d'un atelier régional organisé en ALC, au Pérou les 1 et 2 février. Une pluralité de parties prenantes venues de huit pays (Colombie, Costa Rica, Équateur, Honduras, Panama, Paraguay, Pérou et Suriname) ont pris part à un [atelier régional qui s'est tenu au Panama, du 29 au 31 octobre](#) (voir la [vidéo](#) correspondante).
- Des spécialistes en REDD+ de quatre pays (Honduras, Panama, Paraguay et Suriname) ont reçu une formation sur l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes nationaux de réclamation, à l'occasion d'un atelier qui s'est déroulé au Paraguay, au mois d'avril, et en assistant à des formations sous forme de webinaires organisées au mois de mai.



Réalisation 4.4 : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles les influencent.

¹⁷ Les indicateurs se réfèrent au niveau d'activité, ce qui explique que le texte sur les réalisations tient compte de ce niveau.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de Programmes nationaux ONU-REDD qui sont dotés de mécanismes concrets permettant d'appuyer l'inclusion de parties prenantes dans les processus nationaux de la REDD+ (forums de parties prenantes, groupes de travail techniques, comités directeurs décisionnaires) et qui ont été élaborés de façon inclusive.</p> <p>b. Nombre d'organisation des peuples autochtones et de la société civile, que le Programme ONU-REDD encourage à participer aux processus internationaux de la REDD+.</p>	<p>a. 9 pays dotés de Programmes nationaux de longue date ont élaboré des plans pour la mobilisation des parties prenantes et/ou possèdent des mécanismes décisionnels au niveau national qui associent les principales parties prenantes, et ont expérimenté des activités pour la mobilisation des parties prenantes</p> <p>b. Environ 100 organisations des peuples autochtones et de la société civile ont participé aux principaux processus de REDD+ et à des réunions à l'échelle régionale et internationale en 2011-2012 (y compris aux réunions du Conseil d'orientation).</p>	<p>a. Augmentation de 20 % du nombre de pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD, qui possèdent des mécanismes concrets permettant d'intégrer les parties prenantes aux processus nationaux de REDD+.</p> <p>b. Augmentation de 20 % du nombre des organisations des peuples autochtones et de la société civile qui, au plan régional et international, participent aux processus de la REDD+ et aux réunions y afférentes.</p>

Réalisation 4.4 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

13 pays mènent des activités de pointe¹⁸ pour se doter de mécanismes concrets permettant d'inclure les parties prenantes dans les processus nationaux REDD+ :

- Des mécanismes visant à inclure les représentants des peuples autochtones et des organisations de la société civile dans les processus REDD+ au niveau national ont été renforcés dans six des neuf pays cités dans le Seuil de référence (a) :
 - Le Cambodge a achevé son [processus national d'auto-sélection des représentants des peuples autochtones et de la société civile](#) et [la publication des enseignements tirés](#),
 - La Côte d'Ivoire, l'Équateur, le Panama et le Paraguay ont créé des plateformes REDD+ multipartites, et le Honduras a renforcé sa plateforme des peuples autochtones sur le changement climatique.
- La capacité des représentants des peuples autochtones et des organisations de la société civile à participer directement aux prises de décisions nationales a été renforcée dans 10 pays, à savoir en Colombie, au Costa Rica, en [Côte d'Ivoire](#), en RDC, au Myanmar, au Pérou, au Congo, au Panama, au Paraguay et au Soudan du Sud, ce que confirment les exemples ci-après : le renforcement des réseaux et des pratiques de mobilisation des parties prenantes en RDC, grâce à la réalisation d'une [auto-évaluation menée par la société civile de son engagement envers le processus REDD+](#) ; le renforcement des capacités des 55 représentants des peuples autochtones et prise en compte de leurs contributions, pour instaurer des systèmes de garanties au Costa Rica, dans le cadre d'une [série d'ateliers organisés au mois d'août](#) ; le renforcement accru des capacités en faveur de la REDD+ et de l'engagement envers les prises de décision concernant la REDD+ pour 400 dirigeants des peuples autochtones appartenant à 80 différentes organisations des peuples autochtones du Bassin amazonien du Pérou, grâce à leur présence [à une série d'ateliers nationaux organisés entre novembre 2013 et avril 2014](#) (voir la [vidéo](#) correspondante) ; renforcement des capacités des parties prenantes de la société civile au niveau national et étatique au Soudan du Sud concernant la REDD+ et le FPIC grâce à [une série d'ateliers organisés en octobre](#) ;
- Suite à des plaintes formulées par des peuples autochtones au Panama à l'encontre du Programme ONU-REDD, une enquête a été menée par un groupe d'experts indépendants dépêchés par le Programme, donnant lieu à la révision du [plan de travail](#) du Programme national en collaboration et en partenariat avec les groupes

¹⁸ Les indicateurs se réfèrent au niveau d'activité, ce qui explique que le texte sur les réalisations tient compte de ce niveau.

nationaux des peuples autochtones.



Indicateur b :

45 organisations de peuples autochtones et de la société civile ont participé aux processus internationaux de la REDD+ :

- Formulation de recommandations et recours aux meilleures pratiques pour encourager la participation des peuples autochtones, en les invitant à assister à un [atelier](#) organisé conjointement, entre le 10 et le 12 septembre, par le Programme ONU-REDD, le FCPF et le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Ont assisté à cet événement plus de 80 dirigeants des peuples autochtones, représentants des pouvoirs publics et de la société civile ainsi que des experts internationaux venus de 24 pays, dont 36 organisations de peuples autochtones et de la société civile. Parmi les contributions apportées figuraient quatre publications d'une analyse et des enseignements tirés, au plan régional et mondial, sur l'engagement des peuples autochtones envers la REDD+. (Publications : [Afrique](#), [Asie-Pacifique](#), [Amérique latine et Caraïbes](#), et à l'échelle [mondiale](#) »).
- Les représentants des pays autochtones et des OSC au Conseil d'orientation ont, au niveau des pays, encouragé les parties prenantes des peuples autochtones et des OSC à contribuer aux processus décisionnels nationaux et internationaux dans les pays partenaires, en menant un certain nombre d'activités :
 - Évaluation des fondements des plaintes formulées par la COONAPIP à l'encontre du Programme national au Panama et offre de conseils pour faciliter les prises de décision lors de la réunion du Conseil d'orientation, par le biais d'une mission associant des représentants des peuples autochtones et de organisations de la société civile pour la région ALC et des experts indépendants au Panama le 20 mai ; et révision de la mise en œuvre du Programme national et de l'application au niveau national des garanties, les mêmes participants à la mission du mois d'avril prenant part à des discussions avec les peuples autochtones et les parties prenantes gouvernementales.
 - Présentation par la COONAPIP de ses points de vue sur les problèmes liés à la mobilisation des parties prenantes lors des dixième et onzième réunions du Conseil d'orientation.
 - Révision du processus R-PP proposé pour le Bangladesh et formulation et soumission [d'une déclaration des peuples autochtones](#) à titre d'information pour faciliter la prise de décision sur l'approbation de la soumission du Bangladesh lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation.
 - Organisation par les représentants des peuples autochtones au Conseil d'orientation pour la région Asie-Pacifique d'une [consultation nationale des peuples autochtones](#), à Dhaka, au Bangladesh, les 23 et 24 octobre, en vue d'examiner la feuille de route de la REDD+ et soumission de la R-PP au Programme ONU-REDD en décembre 2013.
 - Participation du représentant de l'organisation de la société civile pour la région de l'Afrique à la 19^e Conférence des parties (COP 19) à la CCNUCC en novembre et participation aux processus de la société civile à l'échelon international en vue d'influencer les résultats de la CCNUCC.
 - Participation des représentants pour la région ALC des organisations de la société civile au sommet annuel de la COICA en Colombie, du 13 au 15 décembre.
- Les représentants des peuples autochtones du Suriname ont assisté et apporté leur contribution à la COP 19 à la CCNUCC à Varsovie, en Pologne, les 11 et 12 novembre.

Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation de la REDD+ et large consensus des parties prenantes sur l'engagement du secteur privé.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD dotés de plans spécifiques pour l'engagement du secteur privé élaborés grâce à un processus consultatif.	Le Programme ONU-REDD n'a soutenu aucun pays sur la question de l'engagement formel du secteur privé dans le cadre de la planification de la REDD+.	Trois pays sont dotés de plans de travail sur la manière d'engager le secteur privé qui ont été élaborés à la suite d'une série de mobilisations actives avec les principales couches du secteur privé et avec un large éventail de parties prenantes concernées

Réalisation 4.5 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Trois pays (Équateur, Panama et Paraguay) ont progressé en identifiant des acteurs du secteur privé clés, dont l'action est dirigée à la fois vers les activités liées au carbone forestier et vers les facteurs de déboisement, en vue de la mise en œuvre de la REDD+. L'Équateur a également progressé en identifiant des cadres politiques qui permettront de mobiliser l'action du secteur privé en faveur de la REDD+, en bénéficiant de l'appui du ministère de l'Environnement.



Réalisation 4.6 : Les parties prenantes au sein des communautés participent et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ grâce aux interventions REDD+ à assise communautaire (CBR+) 19

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Nombre de stratégies nationales CBR+ adoptées. b. Nombre de communautés ou de peuples autochtones ayant la capacité de concevoir, proposer et mettre en œuvre des projets CBR+. c. Nombre de projets CBR+ identifiés pour une mise en œuvre. d. Nombre de projets CBR+ en cours de mise en œuvre.	a. Aucune stratégie nationale CBR+ n'a été élaborée ou adoptée. b. Aucune communauté ou aucun peuple autochtone n'ont reçu de formation ou d'appui pour concevoir ou mettre en œuvre des projets CBR+. La sensibilisation à l'initiative est plutôt faible. c. Aucun projet CBR+ n'a été identifié pour une mise en œuvre. d. Aucun projet CBR+ n'est en cours de mise en œuvre.	a. Élaboration et adoption de six stratégies nationales CBR+ (à savoir une stratégie par pays pilote participant à la CBR+). b. Soumission de 40 propositions de subventions dans l'ensemble des six pays pilotes CBR+ lors d'un premier appel de propositions. c. Identification d'au moins 18 projets CBR+ (trois par pays) pour une mise en œuvre. d. Mise en œuvre d'au moins six projets CBR+, dans l'ensemble des six pays pilotes.

Réalisation 4.6 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateurs (a), (b) et (c) : L'élaboration des plans nationaux de la CBR+ et le lancement des processus de subventions communautaires auront lieu en 2014 et les progrès accomplis au regard de ces indicateurs seront communiqués en 2014.

Indicateur d:

La mise en œuvre des projets CBR+ débutera en 2014

Contribution à l'indicateur :

- Assisté de l'appui du SGP-FEM (Programme de micro financement du Fonds pour l'environnement mondial) à l'initiative CBR+ lancée conjointement, le système de gestion des fonds et des activités lié à la CBR+ a été mis en place en collaboration avec le SGP du FEM.
- Six pays pilotes CBR+ ont été sélectionnés (Cambodge, RDC, Nigeria, Panama, Paraguay et Sri Lanka).

¹⁹ D'autres indicateurs soulignant les impacts à long terme du CBR+ viendront s'ajouter après 2014.

Résultat 5. Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ sont obtenus.		
<p>Indicateur du résultat Nombre de pays dotés de cadres ou feuilles de route afin d'appliquer et d'observer les garanties, de minimiser les risques sociaux et environnementaux et de renforcer les avantages, encadrés par les principes et critères sociaux et environnementaux de l'ONU-REDD.</p>	<p>Seuil de référence En dehors de la conception initiale, peu d'éléments probants laissent à penser que les pays possèdent des feuilles de route ou des approches complètes destinées à appliquer et respecter les garanties.</p>	<p>Cible À l'horizon 2014, au moins 6 pays partenaires du Programme ONU-REDD possèdent des cadres ou feuilles de route pour appliquer et respecter les garanties.</p>
<p>Résultat 5 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013</p>		
<p>Les pays se sont davantage concentrés à mettre en place des cadres visant à appliquer et observer les garanties, suite à la décision de la 19^e Conférence des parties (COP 19) à la CCNUCC, qui s'est tenue à Varsovie les 11 et 12 novembre et qui invitait les pays à soumettre un sommaire des renseignements sur toutes les garanties recueillis à Cancún s'ils voulaient être retenus pour participer à la REDD+ fondée sur les résultats. Le Viet Nam a élaboré sa propre feuille de route de garanties et six autres pays (Cambodge, Costa Rica, RDC, Équateur, Nigeria et Pérou) ont certes fait de gros progrès en ce qui concerne l'élaboration de leurs cadres ou feuilles de route en faveur des garanties. De surcroît, le Costa Rica a progressé dans l'identification des éléments clés de son système d'information sur les garanties (SIG), et six autres pays (RDC, Équateur, Nigeria, Panama, Paraguay et Tanzanie) ont avancé dans l'identification et la cartographie des éventuels avantages que procurent la biodiversité et les services écosystémiques et, dans certains cas, les zones potentiellement favorables au déroulement d'initiatives REDD+ spécifiques. De plus, le Programme a élargi l'appui bien au-delà de ces limites, grâce à la mise au point définitive du cadre conceptuel ayant pour objectif d'assurer l'appui du Programme pour encourager l'élaboration d'approches nationales en faveur des garanties, la création et le perfectionnement d'outils, et aussi grâce à l'organisation d'ateliers régionaux dans les régions de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique. Précisons que ces ateliers ont lieu dans 30 pays partenaires.</p>		
<p>Réalisation 5.1 : Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des approches pour tirer parti des avantages multiples.</p>		
<p>Indicateur de réalisation a. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD mettant les outils et les analyses sur les avantages multiples à profit dans les décisions relatives à la REDD+. b. Nombre de nouveaux pays entreprenant une analyse des avantages multiples grâce aux outils et aux évaluations.</p>	<p>Seuil de référence a. Bien que six pays aient lancé des évaluations des avantages multiples, les résultats n'ont pas encore été intégrés aux stratégies et décisions sur la REDD+. b. Remarque : les outils et les orientations élaborés portent, d'une part, sur la cartographie, les effets de différentes actions REDD+ sur les avantages multiples et leur suivi ; et, d'autre part, sur l'application des principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) lors de l'élaboration des programmes et stratégies. Ils ont été employés à des degrés variables par quelques pays (Indonésie, Bhoutan, RDC, Tanzanie, Nigeria et Équateur). L'application des outils d'appui à la valorisation économique des services écosystémiques et aux décisions spatiales n'en est qu'à ses débuts.</p>	<p>Cible a. Au moins 5 pays ont commencé à employer les outils et analyses sur les avantages multiples et à intégrer les résultats dans les décisions sur la REDD+. b. Au moins 5 nouveaux pays entreprennent une analyse des avantages multiples à l'aide des outils et des évaluations.</p>

Réalisation 5.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Deux pays ont commencé à employer les outils et les analyses sur les avantages multiples :

- Renforcement des capacités de la planification spatiale de la RDC, avec la formation de six techniciens sous la direction de la Coordination Nationale REDD (CN-REDD). Mise au point, sous l'impulsion d'une initiative conjointe, et par des techniciens appartenant à l'Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) – une institution technique régionale spécialisée dans la télédétection²⁰ - en vue d'aider à assigner des priorités aux investissements dans le pays.
- Au Nigeria, identification des priorités à accorder à la planification de la REDD+, dans le cadre d'un atelier organisé à Calabar, les 26 et 27 novembre et qui rassemblait un groupe multipartite à Calabar, ainsi que des participants de la société civile, des communautés potentiellement touchées par la REDD+, le gouvernement fédéral et national, et des universitaires. Les participants des pouvoirs publics, n'ayant pas eu la possibilité d'accéder auparavant au plan du système SIG, envisagent d'employer le logiciel Open source qui a fait partie de leur formation ONU-REDD.

Contribution à l'indicateur a :

- Les pays et d'autres participants ont proposé d'avoir recours à des mesures diverses pour intégrer les garanties et les avantages multiples dans leur action REDD+, lors de l'atelier²¹ régional d'Asie-Pacifique « Appui à la planification des activités REDD+ par l'analyse spatiale », organisé à Bangkok, les 9 et 11 octobre, et auquel ont assisté 36 participants (dont trois femmes) de 15 pays ainsi que des représentants de la société civile et des peuples autochtones. Voir également l'équivalent pour l'Afrique, Réalisation 5.2. ([Rapport d'atelier](#)).

Indicateur b :

Cinq pays ont fait preuve de progrès évidents, dont deux nouveaux²² (le Congo et le Paraguay), en entreprenant des analyses des avantages multiples en mettant à profit les outils et évaluations disponibles :

- La RDC a organisé un exercice de renforcement des capacités en faveur de l'analyse spatiale, basé sur le principe de « l'apprentissage par la pratique » ; un exercice également adopté par le Nigeria et la Tanzanie qui ont eu recours au logiciel Open source de SIG. Les cartes ainsi obtenues incluent les avantages potentiels que présente la REDD+, et les zones potentielles favorables aux diverses actions liées à la REDD. La Tanzanie a publié une [brochure](#)²³.
- Le Paraguay a renforcé les capacités de 30 personnes en matière de garanties, risques et avantages liés à la REDD+, et de planification spatiale, exprimant un intérêt prononcé pour la restauration des forêts.
- Au Congo, la CN-REDD a élaboré un plan ayant pour objectif d'évaluer et de cartographier, en septembre, les avantages potentiels que la REDD+ est susceptible d'offrir.



Réalisation 5.2 : Les pays mettent à profit l'appui pour élaborer des approches permettant d'appliquer et de respecter les garanties.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Les organismes de l'ONU-REDD fournissent aux pays partenaires un cadre participatif coordonné sur les	a. L'approche coordonnée de l'ONU-REDD est entièrement définie, mais exige qu'une plus	a. Un cadre d'approches nationales en faveur des garanties (dont peuvent disposer les pays

²⁰L'OSFAC en fera part au comité directeur de la REDD+ de la RDC dès le premier trimestre de 2014.

²¹ Il faut y inclure l'analyse spatiale à employer dans l'élaboration des stratégies et la planification des activités de démonstration. Des séances de formation pratique étaient prévues, et les pays ont identifié leurs besoins futurs.

²² Encore au stade de la planification.

²³ Des nouveaux supports pédagogiques seront disponibles dès le premier trimestre de 2014.

<p>garanties sociales et environnementales, ainsi que sur les outils et l'appui nécessaires.</p> <p>b. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD ayant identifié les éléments clés de leur approche nationale en faveur des garanties.</p>	<p>grande place soit faite aux rôles et aux corrélations entre les outils applicables et l'appui fournis par ONU-REDD et par les initiatives extérieures.</p> <p>b. Quatre pays dotés de Programmes nationaux travaillent sur des approches nationales en faveur des garanties (Indonésie, Équateur, RDC, Philippines), avec un appui plus ou moins marqué des outils ONU-REDD.</p>	<p>partenaires) a été élaboré par le Programme ONU-REDD, grâce à un processus consultatif.</p> <p>b. Au moins 6 pays ont identifié les éléments clés de leur approche nationale en faveur des garanties.</p>
---	---	--

Réalisation 5.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Un cadre coordonné a été élaboré et partagé ; un groupe interinstitutions de coordination des garanties est actif et les outils concernant les garanties en sont à un stade de développement avancé :

- [Le cadre du Programme ONU-REDD pour appuyer l'élaboration d'approches nationales en faveur des garanties](#) a été publié (en [espagnol](#) et en [français](#)) (302 versions en anglais, 87 versions en espagnol et 50 version en français ont été téléchargées à partir de l'espace de travail collaboratif de l'ONU-REDD).
- Un document d'orientation intitulé « [Mise en application des garanties et des systèmes d'information](#) » a été publié (en [espagnol](#) et en [français](#)). Il a été téléchargé 6 116 fois depuis avril 2014.
- Une note d'orientation intitulée « [Les cibles de la REDD+ et de la biodiversité Aichi : Promouvoir les synergies dans les actions engagées en faveur de la conservation des forêts](#) » a été terminée juste à temps pour être diffusée (en [espagnol](#) et en [français](#)) lors d'un événement parallèle de la Convention sur la diversité biologique, organisé le 16 octobre. (Les versions anglaise, espagnole et française ont été téléchargées 1 099 fois au 29 janvier 2013.)
- Le troisième atelier régional sur les leçons tirées concernant la REDD+ du Programme ONU-REDD+, organisé à Bangkok en Thaïlande les 5 et 6 mars pour la région Asie-Pacifique, a amélioré le partage des connaissances et l'échange des expériences en matière d'élaboration des approches sur les garanties. Cet atelier a rassemblé plus de 70 participants des pays partenaires.
- Un atelier régional africain, consacré aux garanties et aux avantages multiples, qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya les 17 et 19 septembre, ont permis d'acquérir une meilleure perception et d'offrir de nouvelles perspectives quant à l'action des autres pays, grâce aux échanges d'expériences entre les pays à différentes étapes de l'élaboration de leur approche nationale au profit des garanties. Au nombre des réalisations figuraient les activités identifiées pour assurer la conception de l'approche nationale en faveur des garanties et une liste des risques, des avantages et des méthodes à adopter pour atténuer les éventuels risques liés aux actions planifiées de la REDD+. L'atelier a réuni des participants représentant 15 pays partenaires, des bailleurs de fonds, des représentants des organisations de la société civile et des peuples autochtones. (Supports [En ligne](#) ; rapport de l'atelier : en [anglais/français](#).) Sur les 34 participants africains, 10 étaient des femmes.
- Un outil de planification des garanties dédié aux pays – l'Approche nationale en faveur des garanties (CAST - Country Approach to Safeguards Tool), créé à partir du cadre, est prêt à être testé. Cette ébauche d'outil aide les pays à évaluer les besoins d'instaurer ou de poursuivre l'élaboration d'une approche nationale en faveur des garanties. L'outil CAST a été expérimenté dans le cadre de deux ateliers régionaux ainsi que lors de réunions/d'ateliers nationaux au Nigeria, sa

structure et son contenu ayant par la suite fait l'objet d'améliorations. ([Présentation des approches nationales et de la CAST](#))

- Une version révisée de l'outil d'identification des avantages et des risques (BeRT) a été ébauchée²⁴ pour appuyer les pays dans leurs travaux de révision des politiques, lois et réglementations (PLR) et de formulation de nouvelles PLR, le cas échéant.



Indicateur b :

Sept pays (Costa Rica, Congo, Cambodge, RDC, Équateur, Nigeria et Viet Nam) ont entamé des travaux sur les approches nationales en faveur des garanties et identifié les éléments clés à des degrés divers.

- Le Nigeria a identifié les prochaines mesures clés à prendre pour faire avancer le travail d'élaboration d'une approche nationale en faveur des garanties, et de mise au point d'outils de planification spatiale pour la REDD+. Une liste des éventuels risques et avantages que présente la REDD+ a été dressée. Par ailleurs, l'outil CAST a permis d'identifier et de planifier la priorité des activités liées à l'approche nationale en faveur des garanties. Ces réalisations sont le résultat d'un atelier multipartite consacré aux garanties et aux avantages multiples, ainsi que d'une petite réunion qui a eu lieu ultérieurement à Calabar, du 26 au 28 novembre.
- Le Costa Rica a procédé à une analyse des politiques, lois et réglementations existantes, ainsi que des institutions et des sources d'informations concernant les garanties.
- Le Cambodge a terminé un examen préliminaire des garanties et apporte actuellement les dernières touches au rapport.
- L'Équateur a progressé dans son travail de renforcement national des garanties, en s'appuyant sur le Cadre des garanties du Programme, le Cadre des normes sociales et environnementales (NSE) de la REDD+. et le MdE. À l'heure actuelle, il travaille à la mise au point du système d'information sur les garanties. Voir aussi la Réalisation 5.3.
- Le Viet Nam a créé une ébauche de feuille de route des garanties, qui intègre un examen détaillé des PLR.
- Le Congo, en se basant sur les principes et les critères sociaux et environnementaux (PCSE) du Programme ONU-REDD en tant que cadre directeur, a esquissé l'ébauche d'un ensemble de garanties nationales applicables à la REDD+ dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du FCPF. Le pays a fait savoir que l'atelier sur les garanties et les avantages multiples du Programme ONU-REDD, organisé en Afrique, à Nairobi, de 17 au 19 septembre, a renforcé sa capacité à effectuer une planification spatiale des garanties.
- La RDC dispose d'une ébauche de garanties nationales et procède à l'heure actuelle à la création d'une feuille de travail en vue de mettre en œuvre les garanties.

Réalisation 5.3 : Les pays mettent à profit l'appui afin de fournir des informations sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dans lesquels le système d'information sur les garanties (SIG) s'accompagne d'un processus de conception clair.</p> <p>b. Nombre de pays ONU-REDD qui ont identifié des sources d'information ou des systèmes susceptibles de contribuer au SIG.</p>	<p>a., b. La prospection et les consultations initiales pour la conception des SIG ont débuté, mais le processus n'est pas allé plus loin dans aucun pays ONU-REDD.</p>	<p>c. Au moins 4 pays ont ébauché la conception d'un SIG.</p> <p>d. Au moins 2 pays ont identifié des sources d'information ou des systèmes susceptibles de contribuer au SIG.</p>

²⁴ La finalisation est prévue pour 2014. Même si la finalité et la structure du nouveau BeRT diffèrent du BeRT original, il ne s'en appuie pas moins sur les mêmes bases.

Réalisation 5.3 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

La conception du SUG national a progressé dans quatre pays ONU-REDD :

- Une approche a été conçue pour le développement du SIG au Costa Rica. Elle comprend notamment un processus de socialisation permettant d'intégrer les contributions des parties prenantes dans la structuration et les méthodologies du système.
- Le Pérou a analysé et présenté des éléments et des initiatives à l'appui d'un système de suivi participatif des garanties REDD+ par les peuples autochtones, ainsi qu'un plan d'élaboration de renforcement des capacités pour pouvoir mettre en œuvre un système de suivi participatif de cette nature.
- L'Équateur a créé un cadre méthodologique pour son SIG, et procède actuellement à la définition finale d'un ensemble de principes, de critères et d'indicateurs. Dans le cadre de ce processus, le pays a identifié des risques et des avantages sociaux et environnementaux dont il faut tenir compte dans le SIG, à l'occasion de deux réunions de consultation infranationales qui se sont déroulées à Puyo ([Amazonie](#)), les 7 et 8 mai et à Tonsupa ([Esmeraldas](#)), les 9 et 10 mai.²⁵
- L'Argentine a harmonisé ses approches en matière d'EESS, de normes sociale et environnementales applicables à la REDD+ (NS-REDD+) et de PCSE, grâce à la conception de cadres. Le pays a également avancé au niveau des processus de fourniture d'informations sur les garanties à la CCNUCC, sous l'impulsion d'une série de consultations.

Contribution à l'indicateur a :

- Amélioration de la compréhension dans les pays des liens existant entre le SNSF et le SIG grâce à un atelier régional, qui s'est déroulé à Misahuallí, Équateur, du 23 au 26 avril, et où ont eu lieu plusieurs séances permettant de mieux comprendre quels types d'indicateurs de la biodiversité et de services écosystémiques peuvent être tirés d'un inventaire forestier national. Neuf pays de la région ALC ont assisté à cet atelier.
- Promotion d'un échange d'expériences entre les pays, dans le cadre d'un atelier régional ayant pour thème les systèmes d'information sur les garanties dans la région ALC, qui a été organisé à Lima, au Pérou, les 24 et 25 octobre. Présentation également du cadre conceptuel du Programme sur les garanties à l'occasion de la « Rencontre d'experts internationaux en garanties consacrée aux approches en faveur des garanties à l'appui de la REDD+ », qui s'est déroulée au Salvador, les 13 et 14 août, sous l'égide de la GIZ et de la Commission américaine sur l'environnement et le développement.

Indicateur b :

Un pays (le Costa Rica) a identifié des sources et des systèmes d'information susceptibles de contribuer au SIG, et un autre pays (la Zambie) a esquissé un plan de travail pour instaurer des synergies entre son SNSF, tout en mettant au point son SIG.

²⁵ En 2014, l'Équateur envisage de travailler sur son premier rapport de synthèse adressé à la Convention sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées.

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement.		
Indicateur du résultat Nombre de pays du Programme ONU-REDD dotées de stratégies de développement nationales ou infranationales qui reconnaissent les investissements de la REDD+ comme des vecteurs de transformation, et nombre d'accords d'investissement portant sur des solutions d'investissement en faveur des avantages multiples des forêts.	Seuil de référence Les stratégies de développement n'en sont pas encore à reconnaître les investissements de REDD+ comme un vecteur de transformation, et ne comportent pas d'accords d'investissement dans les avantages multiples.	Cible À l'horizon 2014, les stratégies de trois pays du Programme ONU-REDD reconnaîtront les investissements de REDD+ ; au moins trois accords d'investissement porteront expressément sur les solutions d'investissement dans les avantages multiples
Résultat 6 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013		
<ul style="list-style-type: none"> • Deux pays ont accompli des avancées considérables en ce qui concerne le processus de transformation en faveur d'une économie verte, comme l'indiquent des stratégies dont les options d'investissement sont basées sur les avantages multiples : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'Indonésie a progressé en termes de modèle et de transition vers une économie verte, sous l'impulsion de travaux réalisés en faveur de la REDD+. Y sont inclus une stratégie de transition et des indicateurs d'économie verte. (Voir aussi la Réalisation 6.3). ○ La RDC a finalisé son plan d'investissement et le fonds affecté à la REDD+ nationale en identifiant l'économie verte et d'après les travaux d'identification des avantages multiple qu'elle présente. Le rapport préliminaire sur le modèle Threshold-21²⁶ atteste aussi de la fiabilité des politiques de l'économie verte en termes de croissance économique. • L'élaboration de plusieurs rapports détaillés et la création de supports de gestion des connaissances (voir les Réalisations 6.1 à 6.3) ont permis d'enrichir la base des connaissances tant indispensable sur l'économie verte, non seulement au niveau mondial mais également dans ces pays et bien d'autres. • Trois autres pays ont développé les bases en faveur des investissements verts à partir d'études d'évaluation économique (Voir la Réalisation 6.1). 		
Réalisation 6.1 : L'intérêt économique de la REDD+ est clairement mis en avant.		
Indicateur de réalisation a. Nombre d'études de cas et de rapports de pays ONU-REDD attestant des opportunités et des difficultés d'investissement en faveur de la REDD+. b. Rapport mondial sur l'attrait de la REDD+ pour les investisseurs dans un contexte de paysages multifonctionnels.	Seuil de référence a., b. Aucune étude de cas, aucun rapport mondial évalué par des pairs, aucun rapport de pays n'a été entrepris par le Programme ONU-REDD pour démontrer explicitement l'intérêt économique de la REDD+. ²⁷	Cible a. Au moins 5 études de cas et rapports de pays, préparés en collaboration avec les pays partenaires, recensent les opportunités et les difficultés d'investissement. b. Au moins un rapport mondial, évalué par des pairs et étayant l'intérêt de la REDD+ pour les investisseurs, est publié.

²⁶ Le modèle Threshold 21 (T21) est un outil de simulation conçu pour assister la planification globale et intégrée du développement national à long terme.

²⁷ Note : Des premiers travaux ont été entrepris pour analyser les possibilités d'investissement en faveur des forêts. Toutefois, compte tenu de la perte d'intérêt de certains pays et des doutes sur les retombées possibles de la REDD+, ces travaux ne feront progresser la connaissance et n'identifieront les opportunités que dans certains pays, dans les secteurs de la foresterie et de l'exploitation des terres.

Réalisation 6.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

- Quatre pays (Indonésie, Panama, Tanzanie et Zambie) ont entrepris des évaluations pour déterminer la valeur macroéconomique des écosystèmes forestiers. L'économie nationale a bénéficié des connaissances tirées de ces évaluations de la valeur des forêts, dont rendent compte les services écosystémiques forestiers, renforçant ainsi l'attrait de la REDD+ pour les investisseurs. Ces connaissances contribuent d'autant plus au Résultat 5 (Réalisation 5.1, indicateur b) et aux capacités des pays de concevoir des stratégies et des interventions REDD+ offrant une multitude d'avantages.
- [Le Rapport sur l'économie du carbone forestier](#) paru en juin 2013 met en exergue le déficit de calculs économiques et de connaissances de base, affectant les projets, et souligne à quel point il est important d'effectuer des études économiques fiables des activités proposées en faveur de la REDD+ dans le cadre des processus des stratégies à l'appui de la REDD+ au plan national.

Indicateur b :

- Un avant-projet de rapport intitulé *Building Natural Capital: How REDD+ can support a Green Economy* (Renforcement du capitale naturel : Comment la REDD+ peut-elle appuyer une économie verte), disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [bahasa](#), a été publié en décembre 2013 par un groupe de travail sous l'égide du Panel d'experts internationaux en gestion des ressources naturelles. Ce rapport explique en quoi l'intégration des programmes REDD+ dans une approche en faveur d'une économie verte peut préserver et même doper les avantages économiques et sociaux que confèrent les forêts à la société humaine. Le rapport sera officiellement lancé en mars 2014.
- Un premier rapport régional a été publié sur le rôle que jouent les forêts et la REDD+ dans une transformation vers une économie verte en Afrique.²⁸

Réalisation 6.2 : Les pays élaborent des options et des stratégies d'investissement pour la REDD+, grâce à l'aide technique qui leur est fournie

Indicateur de réalisation

- Recueil d'informations sur les options d'investissement présentant des avantages multiples dans le contexte de paysages multifonctionnels.
- Nombre de pays où est entreprise une analyse de situation de base du potentiel de l'investissement dans la REDD+.

Seuil de référence

- L'information sur les options d'investissement dans des paysages multifonctionnels est limitée.
- Même si des discussions ont eu lieu au sujet du potentiel de l'investissement dans la REDD+, dans certains pays, aucune analyse quantitative ou qualitative profonde de la situation n'a été effectuée.

Cible

- Élaboration d'un rapport sur les options d'investissement dans des paysages multifonctionnels pour en tirer des avantages multiples.
- Réalisation d'une analyse de la situation de base sur le potentiel de l'investissement dans la REDD+, dans au moins 3 pays.

Réalisation 6.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Production de deux rapports sur les options d'investissement dans le paysage pour en tirer des avantages multiples.

- Lancement du livre *Le petit livre des grands moteurs de déforestation* au mois de novembre à Varsovie en versions [anglaise](#), [française](#), [espagnol](#) et [bahasa](#). Ce livre est un outil de renforcement des capacités que les pays partenaires et d'autres parties prenantes trouveront particulièrement utile en ce qui concerne les options de l'offre et de la demande, qu'elles existent déjà ou soient nouvelles, pour lutter contre les facteurs agricoles de déforestation tout en appuyant la mise en œuvre des pratiques de la gestion durable des forêts (GDF) et de la REDD+. De surcroît, il répond à la demande d'orientation de plus en plus pressante de la part des pays, qui souhaiteraient être mieux informés sur la corrélation entre la lutte contre les facteurs de déforestation et la REDD+.
- Production d'un rapport mondial, évalué par des pairs, sur les *Stratégies de financement de l'aménagement intégré du paysage*, par un groupe de travail sous la

²⁸ L'IIED a été mandaté pour fournir le rapport, dont la date de diffusion est prévue en octobre 2014.

coordination de l'association EcoAgriculture Partners, et qui sera lancé au début de 2014. Le rapport s'appuie sur une diversité d'études de cas empruntées au Brésil, Kenya et Afrique du Sud pour mettre en évidence les opportunités et les difficultés d'investissement au niveau du paysage et la viabilité des investissements dans la REDD+.

Indicateur b :

Un pays a fait des progrès considérables et deux pays ont bien avancé dans l'analyse de la situation de base sur le potentiel d'investissement dans le REDD+ :

- Le Panama est sur le point de terminer l'analyse des divers scénarios, avantages et coûts de la REDD+ et les avantages multiples et les résultats préliminaires sont déjà disponibles.²⁹ Les premiers constats indiquent que le Panama peut en même temps atteindre les buts de l'émission de gaz à effet de serre nulle, un mouvement de revenus net positif qu'assure la participation à la REDD+, et une amélioration du bien-être des populations dans le secteur rural. D'autre part, le pays peut réaliser et tirer un certain nombre d'avantages environnementaux selon les critères régissant l'ordre de participation au programme.
- L'Équateur et le Paraguay apportent la dernière touche à leurs analyses.

Réalisation 6.3 : Les pays appliquent les conseils et l'appui techniques pour élaborer des stratégies de transition afin de lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de processus de transition, faisant face aux changements d'utilisation des terres, axés sur la lutte contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Nombre de pays supplémentaires sollicitant et recevant un appui technique pour les liens entre la REDD+ et l'économie verte.</p>	<p>a. Bien que les travaux initiaux aient débuté, dans aucun pays ONU-REDD les processus de transition n'ont été en lien avec les processus REDD+.</p> <p>b. Deux pays ont reçu un appui technique initial sur les concepts et bénéficié d'un échange de vues initial sur l'économie verte.</p>	<p>a. Deux pays du Programme ONU-REDD où les processus de transition sont en lien avec la REDD+ dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Un appui ayant trait à l'économie verte a été sollicité et fourni à trois pays supplémentaires.</p>

Réalisation 6.3 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

Deux pays ont considérablement progressé en ce qui concerne la mise en lien de la REDD+ et de l'économie verte dans le cadre de processus de transition plus élargis :

- L'Indonésie travaille actuellement à la création du I-GEM (I-Green Economy Mode – Modèle d'économie verte), qui offre aux pouvoirs publics nationaux et provinciaux des conseils et des orientations sur la transition vers une économie verte. Il s'agit d'une approche de l'économie verte pleinement intégrée, ayant pour objectif « d'écologiser » les plans de développement sociaux-économiques. L'approche I-GEM est en fait une stratégie de transition, un ensemble d'indicateurs de l'économie verte et un outil s'inspirant de la modélisation de la dynamique des systèmes qui, événement inédit, offrira pour la première fois aux planificateurs des provinces la possibilité de profiter des informations scientifiques disponibles dans le cadre de du processus de préparation de leurs projets. Ce processus est en cours dans les provinces de Papouasie, de Kalimantan Central et de Jakarta.
- La RDC est sur le point de finaliser son rapport Threshold-21, qui explore les répercussions de politiques de la REDD+ et d'une économie verte.

Indicateur b :

Trois pays ont formulé des propositions en faveur d'un appui technique à l'économie verte, à l'issue de discussions qui ont eu lieu avec les responsables du Programme ONU-REDD. Théoriquement, les sollicitations officielles devraient être présentées début 2014.

²⁹ Le rapport final sera disponible en mars 2014 pour le Panama, et le troisième trimestre de 2014 pour l'Équateur et le Paraguay.

- Le Kenya envisage d'entreprendre une étude ayant pour objectif d'évaluer les coûts-bénéfices auxquels s'attendre pour améliorer l'efficacité de la transformation des produits forestiers en termes d'avantages carbone.
- Le Népal devrait, théoriquement, soumettre une sollicitation d'appui ciblé en janvier 2014, avec pour objectif d'estimer la valeur nationale des services écosystémiques forestiers, et aussi une demande pour un mécanisme de comptes expérimental de comptabilité des écosystèmes en faveur des forêts qui auront été aménagées.
- La Mongolie a engagé des discussions concernant l'établissement d'un lien avec l'initiative [Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte](#) (PAGE) actuellement à l'essai dans le pays.

Résultat 7 : Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de la REDD+ à tous les niveaux (dirigé/coordonné par le secrétariat).

Indicateur du résultat	Seuil de référence	Cible
Le Programme ONU-REDD et ses outils de gestion des connaissances sont reconnus et appréciés par les parties prenantes à tous les niveaux comme étant une source importante de connaissance sur la REDD+.	Les outils et événements du Programme renforcent son rôle clé en tant que source de savoir et d'information sur la REDD+, mais ce rôle n'est pas largement reconnu.	À l'horizon 2014, le Programme ONU-REDD obtient de la part des parties prenantes à tous les niveaux une cote d'appréciation positive de 80 % comme étant une source et un pôle de connaissances sur la REDD+.

Résultat 7 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013³⁰

Le Programme a adopté une approche plus systématique dans sa façon d'exécuter la gestion des connaissances en vue d'appuyer les pays dans leur préparation à la REDD+ et sa mise en œuvre. Les services liés au savoir sont mis à la disposition des pays sous forme de supports de connaissance notamment des publications et des outils en ligne portant sur des thèmes importants de la REDD+ et adaptés à des zones géographiques bien précises ; en ayant recours à des réseaux de spécialistes et d'échanges du savoir entre les pays pour faciliter la communication des connaissances ; et en offrant des services d'appui au renforcement des capacités pour aider les pays à répondre à leurs besoins en connaissances applicables à la REDD+ et pour partager les bonnes pratiques pendant toute la durée du Programme. Il est prévu que les systèmes de gestion des connaissances élaborés en 2013 seront mis en œuvre en 2014 et il est attendu d'eux qu'ils permettent au Programme d'atteindre la cible fixée du Résultat 7.

Réalisation 7.1 : Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Proportion des pages des pays sur l'espace de travail qui affichent des informations mises à jour.</p> <p>b. Stabilité ou augmentation i) du trafic sur le site Internet et ii) de l'utilisation de l'espace de travail électronique du Programme ONU-REDD.</p>	<p>a. 30 % des pages des pays sur l'espace de travail présentent des informations à jour datant de moins de trois mois.</p> <p>b. (i) 212 971 personnes ont visité le site Internet d'ONU-REDD et 126 283 visiteurs uniques entre janvier et juin 2012 ; 1 059 membres étaient inscrits à l'espace de travail en fin 2012 ; (ii) ont été enregistrées 26 visites de l'espace de travail,</p>	<p>a. Les pages des pays sur l'espace de travail sont à jour, et 80 % des pages ont été mises à jour il y a moins de trois mois.</p> <p>b. (i) Le site Internet d'ONU-REDD enregistre un trafic d'au moins 250 000 visites et de 125 000 visiteurs uniques par an ; avec une moyenne de 90 000 visiteurs uniques (ii) l'espace de travail d'ONU-REDD recense</p>

³⁰Certains des résultats ici énumérés sous la rubrique Réalisation 7.2 ont été obtenus avec les fonds destinés à plusieurs réalisations. Ils sont présentés dans leurs réalisations respectives et répertoriés sous cette réalisation dès lors qu'ils ont trait aux accomplissements dont mention dans la Réalisation 7.2

	avec 224 nouveaux utilisateurs de l'espace enregistrés en 2012	annuellement au moins 25 000 visites, 500 000 membres actifs ³¹ , avec 100 nouveaux utilisateurs de l'espace enregistrés par an.
<p>Réalisation 7.1 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013</p> <p>Indicateur a : 19 des 49 pages des pays (39 %) sur l'Espace de travail électronique collaboratif d'ONU-REDD présentent des mises à jour datant de moins de trois mois. Les dernières informations concernant l'avancement du Programme ONU-REDD dans les pays (bilans, analyses, actualités financières, supports de communication, missions, études, événements) ont été recensées et présentées dans des publications régulières sur les pages des pays sur l'espace de travail collaboratif d'ONU-REDD.</p> <p>Indicateur b :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le site Internet enregistre un total de 219 504 visites (+3 %) de 133 968 visiteurs uniques (+6 %) donnant un total de 500 232 pages consultées (-2 %) en 2013, par rapport à 212 971 visites de 126 283 utilisateurs atteignant un total de 510 315 pages consultées en 2012. Par ailleurs, le nombre de visites uniques a progressé de 332 000 environ à quelque 544 000 (ce qui représente une hausse de 64 %). Les améliorations apportées au site Internet du Programme ont renforcé la capacité de l'ONU-REDD à fournir informations et connaissances, auxquelles viennent s'ajouter les efforts déployés pour, à travers les médias sociaux, générer du trafic sur le site Internet. Le nombre d'utilisateurs de l'espace de travail collaboratif est en constante augmentation. Il comptait 1 265 membres au total fin décembre 2013 (+16 %) contre 1059 utilisateurs fin 2012. Le nombre de visites de l'espace de travail a légèrement diminué, passant de 26 209 en 2012 à 23 784 en 2013 (-9,1 %). Sur ces visites 8835 (37,15 %) venaient de nouveaux utilisateurs, contre 35,82 % en moyenne de nouveaux utilisateurs en 2012. Un indicateur de l'échange d'informations, que facilite l'espace de travail, se retrouve dans les 310 annonces publiées en 2013 (soit en moyenne 6 par semaine), représentant une progression des 260 (5 en moyenne par semaine) en 2012. 		
<p>Réalisation 7.2 : Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités.</p>		
<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Nombre de supports de connaissance³² publiés et nombre de consultations (téléchargées ou visites des supports de l'espace de travail ONU-REDD, du site internet ou des médias sociaux).</p> <p>b. Nombre d'ateliers régionaux d'échange d'informations organisés et nombre de participants.</p>	<p>Seuil de référence</p> <p>a. Deux fiches « Leçons à retenir » et un document d'orientation ont été publiés. Aucune estimation du chiffre de base de consultations n'est disponible, du fait que le logiciel d'établissement de cette base n'a pas été utilisé en 2012.</p> <p>b. Aucun atelier régional d'échange de connaissances n'a été organisé.</p>	<p>Cible</p> <p>a. Au moins 5 supports de connaissance stratégiques ont été produits et utilisés (un fascicule « Leçons à retenir » et 4 documents d'orientation) ; avec au moins 2 000 téléchargements de chaque support.</p> <p>b. Au moins un atelier régional d'échange (réunissant au moins 20 participants) est organisé chaque année, conformément à la stratégie de gestion des connaissances de l'ONU-REDD.</p>

³¹ La distinction faite entre les membres dits « actifs », qui utilisent régulièrement l'espace de travail (au moins une fois par an), et ceux qui ne l'utilisent que sporadiquement.

³² Il est possible de définir le Support de connaissance comme une connaissance explicite (soit une connaissance pouvant être clairement exprimée, codifiée et conservée) qui a été conçue pour faciliter le transfert des connaissances à l'utilisateur final. Par exemple, des publications, des vidéos ou des pages Web peuvent très bien être des supports de connaissance.

Réalisation 7.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

En 2013, le Programme a produit 56 supports de connaissance portant sur une diversité de sujets liés à la REDD+, dont 10 fascicules « Leçons à retenir » et quatre documents d'orientation. Une liste détaillée des supports, disponible sur [l'espace de travail](#), n'inclut pas tous les supports de connaissance produits au niveau national qui auraient éventuellement bénéficié de l'appui du Programme ONU-REDD lors de leur conception, bien que 15 supports de connaissance au moins aient été produits dans un grand nombre de langues pour en faciliter la diffusion. Au fur et à mesure du lancement des supports au cours de l'année, le volume de consultations aura fluctué en fonction de leur récente date de téléchargement. Il ressort des statistiques calculées en avril 2014 que 60 000 consultations environ ont été recensées pour les supports hébergés dans les plateformes du Programme ONU-REDD, en moyenne de 788 consultations en moyenne pour les publications « Leçons à retenir » et 3 800 consultations pour les documents d'orientation, et 879 consultations pour d'autres produits.

Indicateur b :

14 ateliers régionaux consacrés aux échanges des connaissances ont été organisés. Ils ont rassemblé en moyenne 50 représentants des pays avec pour objectif de partager leurs connaissances et leurs expériences, de renforcer les capacités et de s'entretenir avec des spécialistes du secteur de l'ensemble de la communauté REDD+ sur des thèmes aussi divers que les SNSF, la lutte contre la corruption, le PFIC, la participation des parties prenantes, les garanties, les avantages multiples, l'analyse spatiale, en s'appuyant sur la participation et la gestion financière du secteur privé.

Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.

Indicateur de résultat

Les procédures et pratiques - présentées ou coordonnées par le secrétariat, pour aider les organismes et le Conseil d'orientation à remplir leur mandat dans le cadre du Programme ONU-REDD – sont actuellement appliquées avec efficacité.

Seuil de référence

Le Conseil d'orientation et le secrétariat sont mis sur pied et opérationnels, conformément au règlement intérieur et au mandat en vigueur.

Cible

À l'horizon 2014, les procédures et pratiques sont améliorées et clarifiées afin d'assurer l'efficacité, la transparence et la responsabilisation de l'appui du Conseil d'orientation à la satisfaction des membres. Des outils améliorés sont également utilisés.

Résultat 8 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Le Conseil d'orientation et les organismes participants des Nations Unies ont franchi des étapes décisives, notamment en ce qui concerne l'Examen de la structure du Conseil d'orientation, et ont incorporé avec grande efficacité un appui supplémentaire aux Programmes nationaux et au AAN, en insufflant de nouveaux domaines thématiques et en s'appuyant sur les enseignements tirés au cours des cinq dernières années, grâce à une situation financière des plus favorables³³. Des domaines bien précis (participation des parties prenantes) ont été renforcés et d'autres initiatives (CBR+, Académie REDD+, par ex.) ont été intégrées compte tenu du caractère de la composition du Conseil et par le biais du processus décisionnel transparent des deux réunions du Conseil d'orientation organisées et les outils et fonctions en place. Un suivi plus attentif et une meilleure coordination avec des missions conjointes, un cadre de résultats du AAN et des Programmes nationaux améliorés, une bonne coordination des groupes de travail à différents niveaux, le partage des connaissances et des orientations stratégiques ont tous contribué à optimiser l'efficacité et l'efficacité du Programme, en termes de mise en œuvre et de résolutions des problématiques (Panama, par ex.). Il devrait être possible de répondre davantage aux besoins et aux situations spécifiques aux pays, en adoptant une approche plus intégrée dans tous les domaines d'activité, en facilitant l'accès aux différents mécanismes d'exécution (Programmes nationaux, appui ciblé et mécanisme de Niveau 2) et en appliquant les pratiques et orientations appropriées.[^]

³³ Voir le plan de travail révisé du AAN et le budget alloué pour l'Année 2 (2013) et l'Année 3 (2014), avalisés par le Conseil d'orientation en 2013.

Réalisation 8.1 : Gestion efficace du secrétariat et, dans l'ensemble, mise en place de mécanismes efficaces et effectifs pour l'assurance-qualité et la coordination entre les organismes.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Degré de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation externe du Programme</p> <p>b. Degré d'exécution / de mise en œuvre de l'examen du mémorandum d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat.</p>	<p>a. Aucune évaluation externe du Programme n'a été entreprise.</p> <p>b. L'examen du mémorandum d'accord et de la stratégie n'a pas commencé. Le mandat du secrétariat a été révisé en 2012, mais nécessite des modifications complémentaires.</p>	<p>a. Une évaluation du Programme achevée, une application totale (100 %) des recommandations de la Réponse de la direction préconisée pour cette période.</p> <p>b. Finalisation totale (100 %) de la révision du mémorandum d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat, coordonnés et opérationnel à 100 %.</p>

Réalisation 8.1: Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

- À ce stade, il n'est pas encore possible de parler en pourcentage de la mise en œuvre des recommandations concernant l'évaluation du Programme ONU-REDD. L'évolution et la méthodologie de l'évaluation ont été évoquées lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation³⁴.

Contribution à l'indicateur b :

- Finalisation : 0 %. L'examen et la mise à jour, le cas échéant, du mémorandum d'accord et du mandat du secrétariat auront lieu une fois achevée la stratégie post-2015 du Programme.
L'élaboration de la stratégie post-2015 du Programme a progressé grâce à des discussions entre les organismes, à des activités et des opérations coordonnées via des réunions hebdomadaires organisées par le Groupe de gestion de l'ONU-REDD et deux séminaires internes de quatre jours prévus du 29 mai au 2 juin, à Genève, en Suisse et du 1^{er} au 4 octobre, à Rome en Italie, et grâce à l'orientation stratégique des contributions des organismes des Nations Unies par le Groupe de stratégie d'ONU-REDD évoquées lors de réunions périodiques. La première discussion sur la phase Post-2015 aura lieu à l'occasion de la douzième réunion du Conseil d'orientation.

Réalisation 8.2 : Une assurance-qualité interinstitutions est fournie aux Programmes nationaux.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre de PN présentés au Conseil d'orientation et qui ont été approuvés.</p> <p>b. Nombre de PN ayant reçu des recommandations émises à la suite d'examens indépendants des PN et qui les ont intégrées aux documents des Programmes nationaux.</p> <p>c. Nombre d'évaluations finales des PN qui ont été finalisées.</p>	<p>a. Deux Programmes nationaux présentés au Conseil d'orientation et qu'il a approuvés au cours des 12 derniers mois.</p> <p>b. Deux PN indépendamment examinés. 1 NP sous réserve d'une évaluation finale externe et 6 PN évalués extérieurement (3 prévus pour 2013).</p>	<p>a. Six nouveaux PN ont été soumis au Conseil d'orientation qui les a approuvés.</p> <p>b. Les recommandations issues des évaluations des réviseurs indépendants de tous les PN indiqués dans la Cible a., préconisées pour cette période, sont intégrées aux documents des PN.</p> <p>c. Deux évaluations finales sont terminées à la</p>

³⁴ Les principales conclusions et la réponse de la direction seront évoquées lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation.

	c. Aucune évaluation finale pour 2012.	fin 2013. Trois plans d'évaluation sont élaborés en vue d'une évaluation finale en 2014
--	--	---

Réalisation 8.2 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

- En 2013, deux Programmes nationaux ont été présentés au Conseil d'orientation qui les approuvées (Bangladesh et Colombie), cinq autres pays ayant été invités (Argentine, Côte d'Ivoire, Honduras, Mongolie et Ouganda) à remettre leurs Programmes nationaux en 2014.

Indicateur b :

- Toutes les demandes d'allocation de fonds du Programme national qui ont été présentées (Bangladesh, Colombie et Sri Lanka) ont fait l'objet de trois examens techniques indépendants et le secrétariat s'est porté garant que les recommandations ont bien été évoquées dans les documents des Programmes nationaux avant qu'ils ne soient signés³⁵.

Indicateur c :

- En 2013, il a été procédé à trois évaluations des Programmes nationaux (Indonésie, Tanzanie et Viet Nam). Les enseignements tirés ont été incorporés dans l'élaboration des nouveaux Programmes nationaux et au Niveau 2 du Viet Nam. Il est prévu pour 2014 d'effectuer quatre évaluations des Programmes nationaux (Équateur, Philippines, Îles Salomon et Zambie), dépassant de ce fait la cible fixée.

Réalisation 8.3 : Fourniture d'une assurance-qualité interinstitutions pour l'appui aux activités nationales REDD+ (AAN).

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Part (%) des recommandations pour les processus, stratégies et actions de coordination du AAN, convenues lors des réunions du Groupe de travail sur les programmes nationaux (GTPN) et du Groupe de coordination du Programme global/AAN (GPCG)³⁶, qui ont été appliquées par le secrétariat et les organismes avant la fin de la période concernée.</p> <p>b. Pourcentage d'avis positifs du Conseil d'orientation concernant les progrès du AAN et les rapports annuels et semestriels du Programme ONU-REDD.</p>	<p>a. Aucun système de suivi n'est disponible.</p> <p>b. Aucun formulaire de commentaires n'est disponible.</p>	<p>a. 100 % des recommandations appliquées.</p> <p>b. 80 % d'avis positifs.</p>

Réalisation 8.3 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

En 2014, la mesurabilité deviendra une réalité grâce à la mise en œuvre de l'outil de suivi du secrétariat. Les stratégies ont été entérinées et les mesures appliquées : évaluations indépendantes liées à la finalisation des Programmes nationaux en Indonésie et en Tanzanie ; affectation budgétaire aux Programmes nationaux du

³⁵ Le document du Programme national de Colombie n'a pas encore été signé.

³⁶ Le Groupe de travail du Programme national et le Groupe de coordination du Programme global (AAN)

Bangladesh et de la Colombie ; approbation de l'évaluation finale indépendante du Programme national du Viet Nam ; présentation des Programmes nationaux de l'Argentine et de la Côte d'Ivoire ; enquête sur la problématique présente entre le gouvernement du Panama et les peuples autochtones et évaluation du Programme national ; examen de la structure du Conseil d'orientation ; révision du plan de travail du AAN et du budget qui lui est alloué pour l'année 3 (2014) et l'année 2 (2013) ; REDD+ à assise communautaire (CBR+) ; renforcement de la mobilisation des parties prenantes ; Académie REDD+ ; cadre de suivi du AAN 2013-2014 ; coûts de compte rendu des activités ; analyses des difficultés et des problèmes faisant obstacle à la mise en œuvre, et coordination interne de l'appui ciblé.

Indicateur b :

Le pourcentage précis des opinions sera indiqué dans le formulaire des commentaires de la douzième réunion du Conseil d'orientation. Voici quelques commentaires qualitatifs formulés lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation : «...Le Conseil d'orientation a félicité le Programme pour les progrès accomplis et fait l'éloge du format révisé de son Actualisation trimestrielle, en particulier des parties mettant en exergue les difficultés et les opportunités »... « Le Conseil reconnaît que le rapport remis par l'Équateur est un bon exemple de compte rendu des accomplissements en lien avec les réalisations et les résultats, alors que d'autres rapports des Programmes nationaux demandent à être améliorés à cet égard ». Dans l'ensemble, le Conseil a exhorté à davantage porter l'accent sur les résultats. « Quant à la mise à jour du fonds du Programme ONU-REDD, le Conseil a demandé que les futures présentations intègrent une comparaison avec la situation évoquée lors de la précédente réunion du Conseil d'orientation, pour ainsi mieux illustrer les avancées. »

Réalisation 8.4 : Le Conseil d'orientation, le Groupe de stratégie et le Groupe d'administration sont opérationnels et efficaces

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Pourcentage des décisions du Conseil d'orientation appliquées.	a. 85 % des décisions du Conseil d'orientation appliquées lors de la réunion du Conseil d'orientation suivante.	a. La totalité des décisions (100 %) du Conseil d'orientation sont appliquées au moment de la réunion suivante.
b. Pourcentage d'opinions positives suscitées par l'organisation des réunions et les documents du Conseil d'orientation.	b. Aucun formulaire d'évaluation de la réunion du Conseil d'orientation n'est disponible	b. 80 % d'avis positifs sur les réunions du Conseil d'orientation.

Réalisation 8.4 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

90 %³⁷ des décisions et des mesures exprimées lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation ont été appliquées et suivies par le secrétariat. Bien qu'elle ne soit pas totalement sous le contrôle du secrétariat, la décision concernant le roulement des pays corrélé à l'examen de la structure du Conseil d'orientation ne peut être considérée être totalement entérinée tant qu'elle n'a pas été appliquée. À ce stade, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés et les règlements intérieurs mis à jour. La décision en attente³⁸ de la dixième réunion du Conseil d'orientation a été appliquée et finalisée.

Indicateur b :

Le taux de réponse au formulaire de commentaires nouvellement introduit à l'occasion de la onzième réunion du Conseil d'orientation s'est révélé être faible, seules 20 réponses ayant été communiquées (par 7 femmes et 10 hommes, 4 personnes n'ayant pas coché la case relative au genre). Sur les réponses reçues, les opinions étaient normalement positives en termes d'information et d'appui reçu avant la réunion (avec 81 à 100 % de satisfaction en moyenne) ; les impressions générales qui se dégageaient des sessions de la réunion affichaient un taux de satisfaction de 62 % à 86 % en moyenne pour le contenu et la conduite de la réunion. Les participants se

³⁷ 8 sur un total de 9.

³⁸ 16 sur 17 décisions et actions sollicitées lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation ont été évoquées et ont fait l'objet d'un suivi avant la onzième réunion du Conseil d'orientation.

sont fermement déclarés en faveur d'événements sociaux (avec un taux de satisfaction de 94 %), déclarant être satisfaits à 69-75 % des manifestations organisées. D'aucuns ont suggéré d'améliorer l'aspect utile et efficace des réunions du Conseil d'orientation. Comme pratique, les membres du Conseil d'orientation s'étaient bien préparés à prendre des décisions en s'appuyant sur des documents de travail.³⁹

Contribution à la réalisation globale :

Deux réunions du Conseil d'orientation ont été organisées, à savoir la dixième et la onzième réunions du Conseil d'orientation (les 26 et 27 juillet à Lombok, en Indonésie, et les 9 et 10 décembre à Genève en Suisse. 91 participants (dont 62 hommes et 29 femmes) et 96 participants (64 hommes et 32 femmes) respectivement ont assisté à ces réunions.

Réalisation 8.5 : La gestion axée sur les résultats, intégrant le suivi, l'évaluation et la notification, est mise en œuvre dans l'ensemble du Programme ONU-REDD.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
a. Les rapports annuels et semestriels du Programme ONU-REDD sont conformes aux normes ⁴⁰ des rapports axés sur les résultats, sur une échelle de 1 à 5. b. Un outil renforcé de notification et de suivi axés sur les résultats a été convenu et employé	a. Le rapport semestriel 2012 du Programme ONU-REDD, y compris les Programmes nationaux et le AAN, correspond à un 2 sur l'échelle d'évaluation de 1 à 5 de la notification axée sur les résultats. b. Les Programmes nationaux et les organismes emploient des modèles de notification qui ne sont pas complètement axés sur les résultats (aucun outil de suivi, ou outil analogue, des projets n'est utilisé).	a. Tous les rapports semestriels/annuels du Programme ONU-REDD correspondent à un 4 sur 5 sur l'échelle d'évaluation de la notification axée sur les résultats. b. Une série d'outils d'information (modèle amélioré ou outil de suivi des projets) a été convenue et employée par tous les Programmes nationaux et organismes aux fins de notification et de suivi.

Réalisation 8.5 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

L'[Actualisation semestrielle de 2013](#) a atteint la note de 3 (modérément satisfaisant). Le format du rapport et l'accent porté sur la réalisation des résultats ou sur les résultats atteints e ont permis d'offrir un ensemble d'informations plus cohérent aux niveaux des pays et des résultats, facilitant de ce fait un suivi de l'appui tout à fait indépendant de la modalité d'exécution. En dépit des améliorations constatées de la notification au regard du Cadre de suivi du [AAN](#) et des cadres de résultats individuels des Programmes nationaux et de l'Actualisation pris en compte, par rapport au [Rapport annuel de 2012](#), les failles sont imputables à la notification de certains niveaux d'activité⁴¹. Même si le Conseil d'orientation à, lors de sa onzième réunion, fait l'éloge du format révisé, particulièrement des sessions consacrées aux difficultés et aux opportunités, et a mis en exergue certains rapports bien préparés des Programmes nationaux, le Conseil a exhorté à davantage porter l'accent sur les résultats.

Indicateur b :

Le principal outil à être actualisé a été le format de la notification proprement dit ([Actualisation semestrielle de 2013](#)), qui reflète mieux les résultats et laisse plus de place à la réflexion sur les enjeux, les interventions d'urgence et les questions stratégiques à venir, autant de domaines clés en faveur d'un système RBM amélioré

³⁹ Le taux de réponse des séances consacrées aux informations étaient trop bas pour être significatif.

⁴⁰ Critères basés sur le manuel RBM du GNUD, les directives en matière d'évaluation du FEM et les modalités d'audit.

⁴¹ Pour pouvoir attester des avancées et partager les principales activités entreprises avant de connaître les résultats, cette information est fournie dans un nouveau tableau sur le site Internet et l'espace de travail en supplément.

(cadre de suivi fondé sur les résultats).

Contribution à l'indicateur:

- L'association d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, des liens plus fiables entre les seuils de référence, les cibles et les indicateurs, a permis d'affiner les paramètres de suivi du cadre de suivi du AAN de 2013-2014.
- Tous les rapports des Programmes nationaux ont été structurés sur un cadre de notification plus harmonisé, permettant de réaliser une évaluation comparative des avancées, même si chaque cadre de résultats des programmes est personnalisé en fonction des circonstances et de l'appui nationaux. Ont également été introduits, de manière cohérente, les données financières, les défis, les résultats et les avancées ; et une première analyse de niveau portefeuille des enjeux et des obstacles à la mise en œuvre a été présentée lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation.⁴²

Réalisation 8.6 : Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources.

Indicateur de réalisation	Seuil de référence	Cible
<p>a. Nombre d'engagements des donateurs au Programme renouvelés/renforcés et montants des financements.</p> <p>b. Nombre de réunions conjointes et/ou consécutives assorties d'autres initiatives REDD+ pertinentes.</p> <p>c. Nombre de dispositifs de coordination/stratégies de participation, associés à d'autres initiatives relatives à la REDD+</p>	<p>a. Arrivée d'un nouveau donateur en 2012, ce qui porte le nombre total de donateurs à 5 et un budget annuel de 25,6 millions de dollars US au titre du AAN et 7 millions de dollars US au titre des PN.</p> <p>b. 3 réunions conjointes et/ou consécutives en 2012⁴³</p> <p>c. Un dispositif de coordination/coopération (services de secrétariat à la disposition du partenariat REDD+).</p>	<p>a. Mobilisation de fonds pour 2014 de même niveau que lors des années précédentes (un total d'environ 34 millions de dollars US), avec au moins un donateur supplémentaire.⁴⁴</p> <p>b. 2 réunions conjointes et/ou consécutives avec le FCPF chaque année.</p> <p>c. Élaboration d'une stratégie d'engagement systématique avec des acteurs clés de la REDD+.</p>

Réalisation 8.6 : Activités réalisées par rapport aux cibles fixées au 31 décembre 2013

Indicateur a :

En 2013, trois pays donateurs ont versé un total de fonds supplémentaires d'un montant de 46,5 millions de dollars US : le Danemark a versé 1,8 million de dollars US, la Norvège 42,2 millions de dollars US et l'Espagne 2,4 millions de dollars US. Les fonds émanant du Danemark et de la Norvège représentaient des nouvelles contributions au Fonds du Programme ONU-REDD, alors que la contribution de l'Espagne avait trait aux fonds au départ consacrés au AAN en 2012, directement versés à la FAO, mais ultérieurement remis au Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM) en 2013 en vue d'être intégré au Fond du Programme ONU-REDD.

Indicateur b :

Tenue de deux réunions consécutives avec le FCPF (PB10 d'ONU-REDD – PC15 du FCPF, les 23 et 24 juin 2013 à Lombok, Indonésie, et PB11 d'ONU-REDD – PA6/PC1 FCPF du 8 au 10 décembre 2013 à Genève, Suisse) et organisation d'un atelier conjoint sur le partage des connaissances, le 11 décembre 2013 à Genève. Au cours de ces réunions et de l'atelier, les expériences, les connaissances et les compétences acquises grâce à ces deux initiatives ont été partagées, sans oublier les économies également qui ont également été réalisées.

⁴² Au niveau du Programme, en 2014 la priorité a été donnée à l'emploi élargi /la réactivation de l'ancien outil de suivi des projets, ou à la création d'un nouvel outil.

⁴³ Réunions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD et du Comité des participants du FCPF et une Évaluation des besoins des pays (CNA).

⁴⁴ Élaboration d'une stratégie visant à accroître la base des donateurs post-2015 pour appuyer les cibles de la stratégie du Programme post-2015.

Indicateur c :

- Mise en place d'une nouvelle collaboration importante avec le FEM, par l'intermédiaire de son Programme de microfinancement (SGP), pour l'initiative CBR+, qui bénéficie ainsi de l'expertise opérationnelle et technique du Programme ONU-REDD et du FEM. (Voir aussi la Réalisation 4.6.)
- Mesures prises pour jeter les bases du bilan de la situation et du lancement d'une stratégie d'engagement /de collaboration systématique avec les partenaires en 2014.
- Collaboration avec le [Code REDD](#) et [Wildlife Works](#) en vue d'organiser des discussions en faveur de la REDD+ : NYC, New York City, 18 septembre.

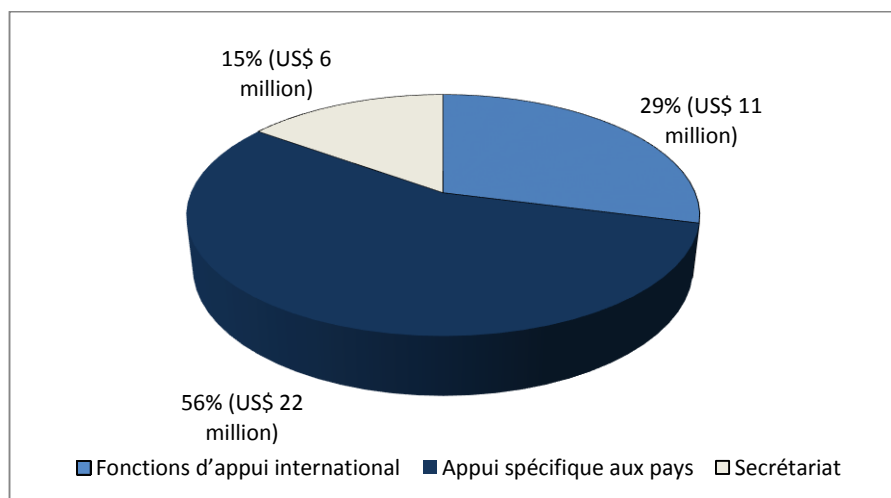


3. Catégorie d'appui

AAN ! Qu'entend-on par là ? Il s'agit en fait d'une modalité d'exécution du Programme ONU-REDD, ayant pour objectif d'appuyer les pays partenaires de façons distinctes notamment, entre autres approches, en répondant à leurs besoins en capacités et en comblant les déficits évidents perçus dans les actions que mènent les pays en faveur de la REDD+ nationale. Le AAN a vocation à renforcer les capacités des pays en vue de mettre en œuvre la REDD+, de renforcer les capacités de participation à des négociations internationales, de concert avec des pays œuvrant à l'élaboration de directives techniques et d'outils dans le souci d'enrichir les connaissances sur la REDD+, et de faciliter le partage et l'échange d'informations et des expériences dans des domaines apparentés à la REDD+. À l'aune de ce qui précède, chacun des huit résultats du AAN, dont question dans le présent document, regroupe des activités ou des résultats qu'il est possible de classer en trois grandes catégories d'appui : i) les fonctions d'appui international (ISF)⁴⁵ ; ii) l'appui spécifique aux pays ; et iii) le secrétariat. Les lignes qui suivent contiennent une description de ces principales catégories et des résultats clés en consonance avec la période concernée.

En ce qui concerne la question frais, si l'on établit une comparaison des frais associés à chaque catégorie au montant total des frais de AAN (entre le mois de novembre 2011 et le mois de décembre 2013), on s'aperçoit que la composante la plus conséquente correspond à l'appui spécifique aux pays (soit 56 pour cent des frais ou environ 22 millions de dollars US). La proportion des catégories, affichées dans la Figure 1, laisse apparaître un schéma analogue à celui des inventaires semestriels depuis octobre 2012, dès l'instant où la décision a été prise de répartir les frais en différentes catégories⁴⁶. Cela dit, la demande pour un appui ciblé s'est considérablement accrue, et les montants approuvés à l'issue des procédures n'ont pas été immédiatement recensés dans le système financier officiel, ce qui explique que la proportion de l'appui spécifique aux pays est plus élevée que celle indiquée dans le présent document.

Figure 1. Frais correspondant à chaque catégorie d'appui et proportion de chacune d'entre elles par rapport à la totalité des frais au 31 décembre 2013. (Les montants exacts sont indiqués dans la section 4.1.)



3.1 Appui spécifique aux pays

⁴⁵ Activités menées par le personnel ONU-REDD régional et de son siège social, dans le but d'enrichir les connaissances sur les domaines apparentés à la REDD+, de permettre aux pays de contribuer à l'élaboration de directive techniques, de promouvoir l'essor des compétences au profit de la REDD+ et d'encourager l'échange d'expériences, notamment la coopération Sud-Sud. Les activités ISF font partie de tous les domaines d'activité thématiques d'ONU-REDD ou des résultats du AAN au niveau mondial et régional.

⁴⁶ Les catégories d'appui ont été pour la première fois intégrées au Rapport semestriel de 2012.

L'appui spécifique aux pays fait référence à l'appui ciblé dans lequel s'inscrit l'adossement (*backstopping*). L'appui ciblé est un appui spécifique, impulsé par la demande, fourni au titre d'un ou de plusieurs domaines d'activité du Programme ONU-REDD ou résultats du AAN. En phase avec la nature du AAN, tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD réunissent les conditions pour bénéficier d'un appui ciblé, sous réserve de la disposition de fonds et des priorités programmatiques des domaines d'activité.

L'on a constaté de la part des pays une demande de plus en plus soutenue pour un appui ciblé, en tant que modalité d'exécution du AAN depuis que les [Procédures de demande de sollicitude clarifiées](#) ont été présentées à l'occasion de la huitième réunion du Conseil d'orientation, qui s'est déroulée à Asunción au Paraguay, les 25 et 26 mars 2012, et aussi grâce à l'octroi d'un appui ciblé plus conséquent à cette catégorie au titre du AAN. En 2013, la proportion de l'appui ciblé alloué a été approuvée, notamment l'appui aux nouveaux pays sollicitant un appui (Cambodge, Cameroun, Colombie, Ghana, Guatemala, Honduras, Myanmar, Soudan du Sud et Soudan), les montants complémentaires⁴⁷ (Costa Rica⁴⁸, Côte d'Ivoire, Indonésie, Kenya et Suriname) s'élevant à 1,1 million de dollars US.

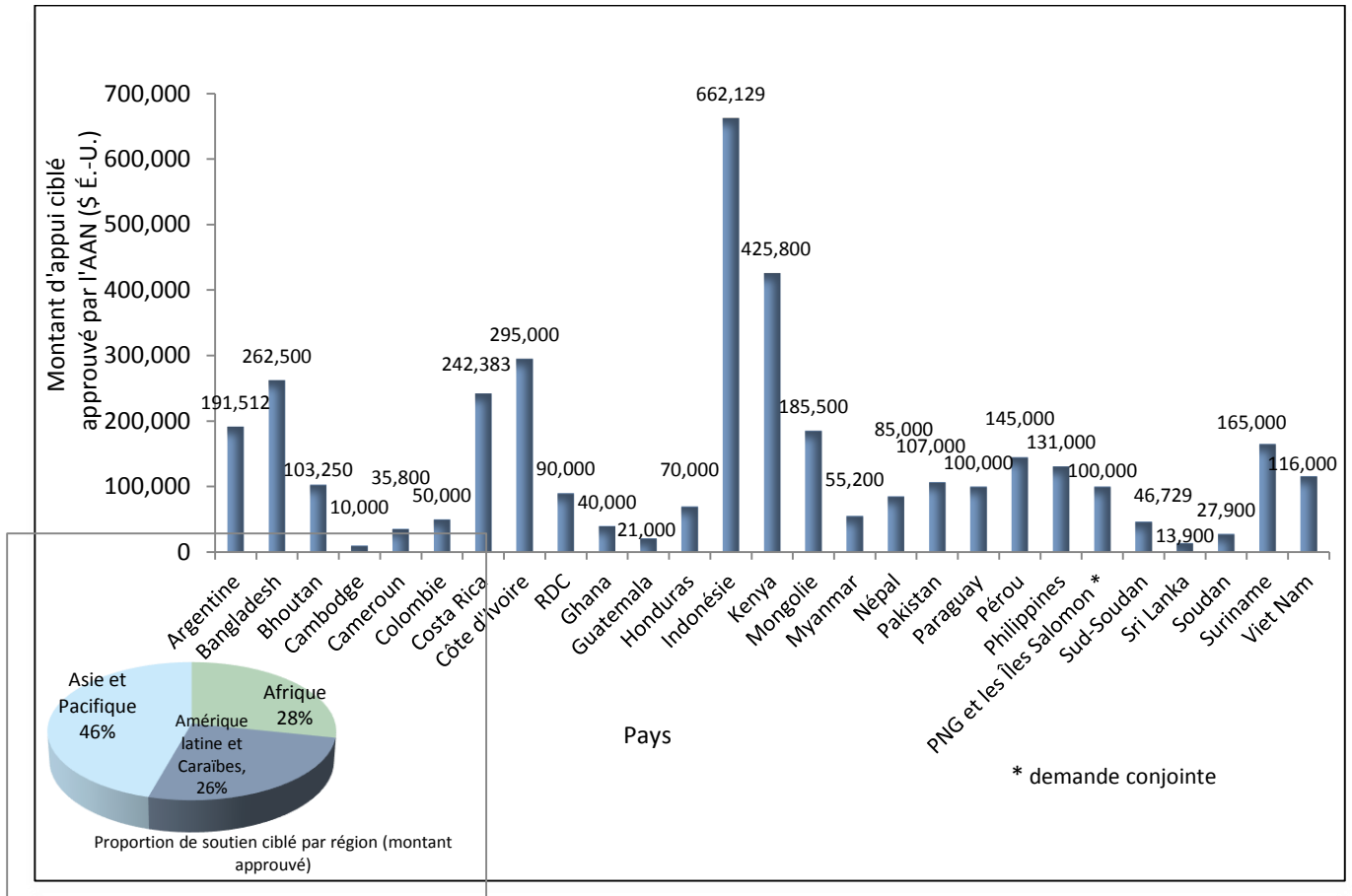
Au 31 décembre, 28 pays au total ont bénéficié de ce mécanisme pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs en faveur de la REDD+, pratiquement 3,8 millions de dollars US⁴⁹ ayant été approuvés en tout à ces fins. La Figure 2 indique le montant approuvé pour chaque pays. En fait, la plupart des sollicitudes (60 %) émanent des pays dépourvus de Programme national. En ce qui concerne les dix pays dotés de Programmes nationaux l'appui ciblé a pour vocation de renforcer les actions continues menées en faveur de la REDD+, en résonance avec les documents nationaux ou pour stimuler d'autres activités. La valeur des montants avalisés était de 135 000 dollars US en moyenne, la somme la plus élevée approuvée et accordée jusqu'alors à un pays – montants complémentaires compris – étant destinée à appuyer les travaux d'évaluation participative la gouvernance (EPG) de l'Indonésie (662 000 dollars US), suivi par l'appui au Kenya (426 000 dollars US), en mettant l'accent sur l'analyse des déficits du cadre juridique forestier applicable à la REDD+ et de ses dispositions prises pour clarifier les principales problématiques juridiques associées à la REDD+, en ciblant les questions des régimes fonciers et de propriété du carbone. Sur le montant total approuvé, les proportions allouées à l'Afrique et à l'Amérique latine sont analogues, alors que le montant relativement plus élevé octroyé à l'Indonésie correspond en fait à un montant nettement supérieur au regard de la région Asie-Pacifique. Voir la Figure 2. Le nombre de pays qui émettent des sollicitations est plus ou moins le même quelle que soit la région, cependant que le montant relativement élevé, dont l'Indonésie a bénéficié, correspond en fait à un montant nettement supérieur au regard de la région Asie-Pacifique. Alors que la moitié des sollicitudes émises portaient sur des besoins se rapportant à plus d'un domaine d'activité ou résultats AAN, le nombre le plus élevé se réfère aux sollicitudes apparaissant sous le Résultat 2 (*Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à sous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+*) et, ensuite, à l'aide requise dans le Résultat 1 (*Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi*). L'appui fourni au Bhoutan, au Kenya et à la Mongolie illustre une approche transversale, intégrant des activités en lien avec trois ou quatre résultats du AAN différents. Se reporter aux pages des pays du Programme national et à la section 2.4.1 du Rapport annuel de 2013, où il fait état des réalisations de chaque pays.

⁴⁷ Par montant complémentaire il faut entendre un appui supplémentaire apporté à un pays à qui un appui ciblé a déjà été octroyé, mais qui a sollicité un appui supplémentaire qui a été approuvé.

⁴⁸ Aucune sollicitude officielle n'est exigée vu que la sollicitude initiale du Costa Rica a été prise en compte.

⁴⁹ De surcroît, les consultations au sujet des opportunités d'appui ciblé ont constamment lieu dans d'autres pays partenaires entre les ministères chefs de file et les organismes participants des Nations Unies.

Figure 2. Montant de l'appui ciblé par pays, approuvé au 31 décembre 2013^{50 51} et proportion par région.



⁵⁰ Sollicitudes enregistrées par le secrétariat ONU-REDD et transmises aux organismes qui prendront la décision de les satisfaire ou non. L'appui destiné à certains des pays répertoriés a été approuvé avant que le processus soit totalement mis en place, spécialement en ce qui concerne la EPG.

⁵¹ Moins 7 % pour les coûts d'appui indirects.

4. Informations financières

Le tableau ci-après présente des informations financières en termes de réalisations et de résultats, ainsi que leur ventilation par organisme participant des Nations Unies pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2011 et le 31 décembre 2013 du AAN. Les montants versés, le cumul des dépenses et le taux d'exécution sont inscrits dans les colonnes correspondant à chaque poste.

Tableau 2. Budget et frais du AAN, de novembre 2011 à décembre 2014 en termes de réalisations et de résultats et ventilation par organisme participant des Nations Unies par rapport au cadre de suivi du AAN (US\$).

Résultat du programme (Référence : Document-cadre AAN du Programme global)	Org. part. de l'ONU	Affectation budgétaire approuvée à compter du 31 décembre 2013 (période du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2014)	Affectation budgétaire approuvée pour janvier à décembre 2014	Affectation budgétaire approuvée pour la période du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2013	Cumul des dépenses pour la période du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2012	Dépenses du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013			Total Cumul des dépenses pour la période du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2013	Taux d'exécution (cumul total des dépenses) /Affectation budgétaire approuvée pour la période du 1 ^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2013) H/C
						Engagements <u>E</u>	Décaissements <u>F</u>	Total des dépenses (E+F) <u>G</u>		
Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi										
Réalisation 1.1 : activités, outils et méthodes pour la MRV et la surveillance	FAO	5 491 802	2 391 536	3 100 266	1 533 790	0	1 192 714	1 192 714	2 726 504	
Réalisation 1.2: Élargissement des capacités nationales	FAO	15 039 181	8 467 157	6 572 024	3 809 070	0	2 769 805	2 769 805	6 578 875	
	PNUD	577 000	161 000	416 000	290 759	0	169 342	169 342	460 101	
	PNUE	135 000	-	135 000	122 307	545	12 147	12 692	134 999	

pour la mise en œuvre des fonctions de surveillance et de MRV										
Sous-total du Résultat 1		21 242 983	11 019 693	10 223 291	5 755 927	545	4 144 008	4 144 553	9 900 480	97%
Réalisation 2: Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+										
Réalisation 2.1: Des systèmes fiables, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance.	FAO	831 640	313 941	517 699	197 990	-	203 586	203 586	401 576	
	PNUD	3 310 198	1 469 089	1 841 109	802 655	37 505	567 602	605 107	1 407 762	
Réalisation 2.2: Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national	PNUD	5 314 890	3 002 404	2 284 456	80 221	50 000	1 586 292	1 636 292	1 716 513	
Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés pour mettre en œuvre les programmes et	FAO	1 255 641	706 513	549 128	179 204	-	287 177	287 177	466 381	
	PNUE	275 000	275 000							

stratégies de la REDD+ au niveau national										
Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages (SPA) ouverts à tous	PNUD	1 816 872	957 069	859 803	61 827	100 595	463 081	563 676	625 503	
Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiés et promues au niveau national (notamment en ce qui concerne la lutte contre les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts)	FAO	1 298 329	695 438	602 891	162 982	-	203 205	203 205	366 187	
Réalisation 2.6 : Risques de corruption liés à la REDD+	PNUD	2 299 243	966 469	1 332 774	593 838	256 219	541 581	797 800	1 391 638	
Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier des terres	FAO	998 113	488 146	509 967	197 090	-	373 072	373 072	570 162	

(afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts)										
Réalisation 2.8 : Participation des femmes aux systèmes nationaux de REDD	PNUD	713 493	353 645	359 848	50 885	17 500	199 390	216 890	267 775	
Sous-total du Résultat 2		18 113 419	9 227 714	8 857 676	2 326 693	461 819.00	4 424 986	4 886 805	7 213 498	81%
Résultat 3: Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, fiable et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés⁵²										
Réalisation 3.2: Systèmes de partage des avantages transparents, équitables et responsables.	FAO	178 096	0	178 096	80 168	-	-	-	80 168	
Réalisation 3.4: Les avantages de la REDD+ renforcent l'équité et la réduction de la pauvreté	PNUD	247 305	0	247 305	0	-	-	-	-	
Sous-total du résultat 3		425 401	0	425 401	80 168	-	-	-	80 168	19%
Résultat 4: Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à leur mise en œuvre, au niveau national et international.										
Réalisation 4.1 : Les peuples autochtones,	PNUD	1 466 917	868 500	598 417	128 041	50 000	95 156	145 156	273 197	

⁵² Expenditures up to 31 December 2012 only, outcome activities deferred until 2015.

les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux.										
Réalisation 4.2: Les principes, directives et procédures concernant la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes.	PNUD	1 011 199	274 616	736 583	390 272	21 561	377 584	399 145	789 417	
Réalisation 4.3: Mise en œuvre de pratiques et de directives pour la mobilisation effective des parties prenantes avec le soutien des pays REDD+	PNUD	2 273 280	1 337 000	936 280	69 958	413 368	663 577	1 076 945	1 146 903	
Réalisation 4.4: Appui aux parties	PNUD	1 267 243	628 450	638 795	300 715	9 479	227 349	236 828	537 543	

prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles les influencent.										
Réalisation 4.5: Engagement du secteur privé dans la préparation de la REDD+ et large consensus des parties prenantes sur l'engagement du secteur privé.	PNUE	2 450 000	1 995 000	455 000	188 897	11 375	254 728	266 103	455 000	
Réalisation 4.6: Les parties prenantes au sein des communautés participent et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ grâce aux interventions REDD+ à assise communautaire (CBR+)	PNUD	3 738 318	-	3 738 318						
Sous-total du résultat 4		12 206 957	5 103 566	7 103 393	1 077 882	505 783⁵³	1 618 394	2 124 177	3 202 059	45%⁵⁴

⁵³ Abstraction faite des engagements prévus pour la CBR+

⁵⁴ Le taux d'exécution du Résultat 4 moins les fonds supplémentaires convenus en juin 2013 pour la Réalisation 4.6 est de 95 %. Cela dit, les faibles dépenses inscrites sous la Réalisation 4.6 se sont traduites par un taux d'exécution général plus faible de 45 % dans le cas du Résultat de 2013. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Enjeux » du Rapport annuel, à la page Engagement des parties prenantes.

Résultat 5. Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ sont obtenus

Réalisation 5.1: Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des approches pour tirer parti des avantages multiples.	PNUD	753 390	193 050	560 340	279 763	-	-27 449	-27 449	252 314	
	PNUE	2 380 575	1 080 938	1 299 637	157 152	205 743	497 964	703 707	860 859	
Réalisation 5.2: Les pays mettent à profit l'appui pour élaborer des approches permettant d'appliquer et de respecter les garanties.	FAO	1 704 765	956 231	748 534	337 287	-	359 689	359 689	696 976	
	PNUD	1 620 365	635 269	985 096	445 308	49 115	187 501	236 616	681 924	
	PNUE	2 637 801	1 509 697	1 128 104	281 783	204 985	364 587	569 572	851 355	
Réalisation 5.3: Les pays mettent à profit l'appui afin de fournir des informations sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées	PNUD	1 197 063	317 000	880 063	604 335	106 021	249 326	355 347	959 682	
	PNUE	3 472 017	992 600	2 479 417	1 344 422	6 671	520 542	527 213	1 871 635	
Sous-total du résultat 5		13 765 976	5 684 785	8 081 191	3 450 050	572 535	2 152 160	2 724 695	6 174 745	76%

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement

Réalisation 6.1: L'intérêt économique de la REDD+ est clairement mis en	PNUE	2 208 991	980 822	1 228 169	296 792	111 733	494 122	605 855	902 647	
---	------	-----------	---------	-----------	---------	---------	---------	---------	---------	--

avant										
Réalisation 6.2: Les pays élaborent des options et des stratégies d'investissement pour la REDD+, grâce à l'aide technique qui leur est fournie	PNUE	2 590 603	1 312 970	1 277 633	605 415	251 721	370 498	622 219	1 227 634	
	PNUD	213 102	73 736	139 366	26 450	-	61 995	61 995	88 445	
Réalisation 6.3: Les pays appliquent les conseils et l'appui techniques pour élaborer des stratégies de transition afin de lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte	PNUD	1 675 000	1 675 000							
	PNUE	2 974 906	995 000	1 979 906	812 923	157 173	460 304	617 477	1 430 400	
Sous-total du résultat 6		9 662 602	5 037 528	4 625 074	1 741 580	520 627	1 386 919	1 907 546	3 649 126	79%
Résultat 7 : Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de la REDD+ à tous les niveaux. (dirigé/coordonné par le secrétariat).										
Réalisation 7.1 : Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances	FAO & Sec	218 026	11 112	206 914	219 481	-	11 112	11 112	230 593	
	PNUD & Sec	620 704	435 200	69 990	9 990	35 150	33 240	68 390	78 380	
	PNUE & Sec	487 134	58 000	429 134	269 491	3 338	23 970	27 307	296 798	

Réalisation 7.2: Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités.	FAO & Sec	949 911	462 602	487 309	213 866	-	288 017	288 017	501 883	
	PNUD & Sec	1 799 611	1 663 400	65 416	40 416	-	24 653	24 653	65 069	
	PNUE (Sec)	860 915	406 886	454 029	44 589	56 356	356 627	412 984	457 572	
Réalisation 7.3: Conception, préparation et instauration d'une Académie REDD+, disposant des ressources et outils permettant le renforcement des capacités de la REDD+ (nouvelle réalisation)	PNUE	1 100 000	1 100 000	-						
Sous-total du résultat 7		6 036 302	4 137 200	1 712 792	797 832	94 844	737 619	832 463	1 630 295	95%
Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.										
Réalisation 8.1: Gestion efficace du secrétariat et, dans l'ensemble, mise en place de mécanismes efficaces et effectifs	Tous	2 776 018	1 668 493	1 143 248	564 230	48 472	508 843	557 315	1 121 545	

pour l'assurance-qualité et la coordination entre les organismes										
Réalisation 8.2: Une assurance-qualité interinstitutions est fournie aux Programmes nationaux.	Tous	1 295 237	352 046	978 914	379 629	46 269	485 713	531 982	911 611	
Réalisation 8.3: Fourniture d'une assurance-qualité interinstitutions pour l'appui aux activités nationales REDD+ (AAN).	Tous	1 079 364	285 099	829 987	355 638	44 066	462 584	506 650	862 288	
Réalisation 8.4: Le Conseil d'orientation, le Groupe de stratégie et le Groupe d'administration sont opérationnels et efficaces.	Tous	2 048 940	716 338	1 368 325	739 160	52 879	555 101	607 980	1 347 140	
Réalisation 8.5: Mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation axé sur les résultats	Tous	1 560 107	1 096 491	499 339	273 425	17 626	185 034	202 660	476 085	
Réalisation 8.6: Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources	Tous	288 834	152 030	172 527	-	11 016	115 646	126 662	126 662	

Réalisation 8.7: Le secrétariat encourage de manière efficace le leadership des pays en faveur de programmes et d'activités de préparation à la REDD+ mieux intégrés et mieux coordonnés.	Tous	1 200 000	1 200 000					-		
Sous-total du résultat 8		10 248 500	5 470 497	4 992 340	2 312 082	220 328	2 312 921	2 533 249	4 845 331	97%
Total par organisme participant des Nations Unies (pour tous les résultats)	FAO	31 617 355	17 179 202	14 438 152	7 477 010	-	6 223 809	6 223 809	13 700 819	95%
	PNUD	34 220 102	15 857 032	18 363 073	4 817 235	1 231 812	6 334 662	7 566 474	12 383 709	67%⁵⁵
	PNUE	25 864 684	12 644 749	13 219 934	5 247 966	1 144 669	4 218 536	5 363 205	10 611 171	80%
Coûts d'appui indirects (7 %)		6 419 150	3 197 669	3 221 481	1 225 955	166 354	1 174 391	1 340 744	2 568 699	
Total général		98 121 291	48 878 652	49 242 639	18 768 166	2 542 834	17 951 398	20 494 232	39 262 398	80%⁵⁶

⁵⁵ Le taux d'exécution général pour le PNUD moins les fonds supplémentaires convenus en juin 2013 pour la Réalisation 4.6 est de 85 %. Cela dit, les faibles dépenses inscrites sous la Réalisation 4.6 se sont traduits par un taux d'exécution général plus faible de 65 % pour 2013. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Enjeux » du Rapport annuel, à la page Engagement des parties prenantes

⁵⁶ Le budget et les dépenses approuvés par le PNUE incluent 613 695 dollars US directement versés par le gouvernement espagnol. La différence de 1 561 dollars US qui ressort dans les chiffres du FASM est le résultat des Coûts d'appui indirects de 8 % perçus sur ces fonds.

4.1 Dépenses au titre de chaque catégorie d'appui

Le tableau ci-après présente les dépenses engagées pour chaque catégorie d'appui et la part qu'elles représentent par rapport au total des dépenses. Se reporter à la section 3.2 pour plus de détail à ce sujet.

Tableau 3. Dépenses de chaque catégorie d'appui et part qu'elles représentent par rapport au total des dépenses du AAN au 31 décembre 2013.

Catégorie d'appui	Dépenses, 1 ^{er} novembre 2012 - 31 décembre (US\$) ⁵⁷	Dépenses par catégorie / total des dépenses au 31 décembre 2013 (%)
Fonctions d'appui international	11 386 234	29
Appui spécifique aux pays	21 949 258	56
Secrétariat	5 928 906	15

⁵⁷ Coûts d'appui indirects compris